

**Quatorzième Conférence Permanente
du SRDE de la Région Nord–Pas de Calais**

Mercredi 7 décembre 2011

La séance, présidée par Pierre de SAINTIGNON, est ouverte à 9 heures 03.

1- Introduction

M. LE PRÉSIDENT.- Je vous propose de démarrer notre quatorzième conférence permanente du Schéma régional de développement économique. Je vous accueille en compagnie de M. le Préfet de région, que je salue très chaleureusement et de tous ceux qui sont ici autour de la table et que nous présenterons dans un instant. Je vous accueille très chaleureusement pour cette séance qui est toujours une séance très privilégiée d'évocation des questions économiques de notre métropole, et je le dis d'entrée de jeu, d'autant plus importante que nous sommes, nous n'avons jamais cessé d'être d'ailleurs, dans une crise qui s'alourdit, on en voit tous les jours un certain nombre de symptômes, et donc cette façon de faire de l'économie à notre manière dans la région Nord-Pas de Calais, c'est-à-dire en unissant nos forces, chacun dans ses propres pensées, est plus que jamais importante.

Je voulais saluer une délégation régionale de la CFDT, qui va suivre d'en haut nos débats, en l'accueillant aussi dans notre hémicycle.

Avant de débiter la séance, je voulais vous faire part de notre souhait d'organiser une conférence permanente extraordinaire le 18 janvier 2012, pendant deux heures, de 9 heures à 11 heures, dans cet hémicycle. Cette conférence sera préparée par deux bureaux, puisque vous savez que notre schéma régional comporte maintenant un bureau qui a été désigné et qui fonctionne, il est très opérationnel, donc la conférence permanente, et la séance plénière, les 19 décembre et 11 janvier après-midi, l'ensemble étant consacré à un sujet unique : « les pactes pour l'avenir et l'emploi de 50.000 jeunes ».

Vous savez que c'est une question que nous portons depuis le début de ce mandat et durant la campagne d'ailleurs, où nous avons eu de nombreux échanges, il est devenu l'une de nos priorités, mais exige un long travail entre tout le monde, entre l'État et la Région pour commencer, parce que l'emploi est de compétence État, avec la volonté que chacun soit au rendez-vous de ce grand sujet qui est de tenter, à notre manière, comme nous le pouvons et le mieux possible, de contribuer à tracer un avenir pour la jeunesse et en particulier la jeunesse la moins dotée, la moins chanceuse, si je puis m'exprimer ainsi, de tenter de tracer avec elle et pour elle un avenir.

Il nous a semblé que notre instance, celle qui nous réunit aujourd'hui, devait à plusieurs reprises constater l'avancée des travaux avant que nous nous retrouvions le 3 février, cette fois à Lille Grand Palais dans le cadre du salon des métiers, pour notre séance plénière du SRDE, qui fera le bilan général de notre action dans la région, mais qui traitera aussi de la question de l'emploi des jeunes.

En fin de matinée, j'allais dire enfin, nous signerons deux conventions relatives à la Stratégie régionale initiative et entrepreneuriat, l'une avec Mme le Recteur qui nous rejoindra tout à l'heure, l'autre avec Mme DELCROIX-NAULAIS, déléguée régionale aux droits des femmes, qui est ici et que je salue très chaleureusement.

Enfin, pour cette séance, comme d'habitude vous avez reçu les documents il y a plus de 15 jours, donc je vous dirai pour la quatorzième fois que ces documents sont lus, connus, sus et donc nous n'en débattons pas de nouveau, excepté si vous souhaitez les enrichir, ou protester

contre l'un ou l'autre de ces contenus, et notre assemblée plénière ici tiendra compte de ces débats et enrichira les documents qui vous ont été adressés.

Notre objectif, ce matin, au-delà de la question que je viens d'évoquer et après avoir entendu M. le Préfet de région et les personnalités qui m'entourent, est de dresser le bilan de la période qui s'est écoulée entre deux conférences permanentes, bilan économique, nous faisons ici de l'économie, donc nous allons parler économie, puis d'engager trois grands débats.

Un débat au titre de Mutécos, vous le savez, ce sont les trois grands ateliers tenus sous l'autorité de l'État à Valenciennes, Arras et Dunkerque, il est très important que sur ces ateliers nous puissions faire part du contenu des travaux de ces trois ateliers et des enseignements que l'on en tire.

Nous débattons du pôle d'excellence Santé, qui viendra se mettre en orbite avec le pôle de compétitivité nutrition, santé, longévité, et nous aurons un débat très important, très intéressant sur l'intelligence économique, je dirai que la crise étant ce qu'elle est, de tout temps l'intelligence économique fait partie de la réflexion économique fondamentale, mais plus que jamais nous avons besoin à la fois d'informations et d'intelligence.

Et puis, nous reviendrons sur un certain nombre de points annexes d'information, qui ne sont pas d'ailleurs des informations annexes, mais nous parlerons du dialogue social territorial que nous menons avec les partenaires sociaux à travers une expérimentation très intéressante, et nous parlerons bien sûr des suites du CPRDFP puisque nous sommes signataires d'un contrat de plan entre l'État et la Région portant développement de la formation professionnelle.

Vous le savez aussi, nous sommes dans un moment très important de déclinaison de ce contrat de plan en 70 contrats d'objectifs, nous aurons l'occasion d'en rediscuter tout à l'heure car pour 4 d'entre eux répondant à une douzaine de branches professionnelles, le contrat est quasiment terminé, et nous verrons que les effets leviers multiples sont très impressionnants et que tout est dans les tuyaux puisque notre objectif est de boucler le contrat de plan par ces contrats d'objectifs d'ici le 30 juin 2012.

Nous reviendrons également sur la Stratégie régionale initiative et entrepreneuriat, je salue Laurent DEGROOTE qui en est la cheville ouvrière et en même temps le responsable fondamental.

Nous parlerons aussi, je le disais à l'instant, du pacte pour l'emploi des jeunes.

Dernier point, peut-être un clin d'œil, va apparaître derrière moi une marque, c'est une marque à l'international, nous avons longuement réfléchi au travers de toutes les concertations consultations que nous pouvions avoir, car tous ceux qui se promènent dans le monde entier savent que Nord-Pas de Calais est une expression très difficile à prononcer en dehors de notre pays. Déjà pour notre pays quand on n'est pas de la région ce n'est pas évident, mais à l'étranger et en anglais c'est impossible, donc vous voyez apparaître cette nouvelle marque à l'international de la région « Lille Région cœur d'Europe ». Des déclinaisons se feront, mais là vous y voyez un cœur, et dans ce cœur, vous vous voyez, vous. Vous, nous, tout le monde, la population dans sa diversité, les acteurs économiques et les personnes de notre région. Cette nouvelle marque, qui fait la force de notre région peut se décliner de multiples manières, vous en avez quelques exemples à l'écran.

Nous aurons l'occasion d'en reparler, mais pour l'heure, et avant de céder la parole à Pascal LARDEUR, qui dans quelques minutes nous fera le bilan économique entre nos deux

rendez-vous, puis aux personnalités qui m'entourent en les présentant de nouveau, mais vous les connaissez tous, je voudrais que le Préfet de région, M. Dominique BUR, partage cette introduction.

M. BUR.- Merci, Monsieur le Président. Je voudrais d'abord vous saluer en tant que Président du SRDE, saluer les Vice-présidents ici présents, saluer le Président du CESER qui est à cette table, saluer les Vice-présidents des Conseils généraux qui sont également avec nous, saluer les Présidents des Chambres consulaires, les partenaires sociaux, et vous saluer toutes et tous membres de cette instance.

C'est pour moi la seconde fois l'occasion de participer à vos travaux dans cette formation, et je dois avouer, comme je l'ai peut-être souligné la première fois, parce que c'était une surprise, je n'ai pas eu souvent l'occasion tout au long de ma carrière d'assister à des instances comme la vôtre, comme la nôtre, à des réunions sur le développement économique réunissant un tel nombre, une telle qualité de personnes, et une telle diversité de participants. Je le souligne parce que cette mobilisation est certainement, et là aussi je peux comparer entre plusieurs régions parce que j'en ai fait quelques-unes, un atout pour notre région, pour le Nord-Pas de Calais, dans un contexte difficile, un contexte économique disons-le de crise, dans lequel évidemment nous nous trouvons comme vous le savez.

Je ne participerai pas à la totalité de vos travaux, mais je suis accompagné et entouré de nombreux collaborateurs proches, Christian CHOCQUET, Préfet délégué à la défense et la sécurité sera là sur le sujet Intelligence économique, il a tout à fait la qualité pour s'exprimer sur le sujet. Pierre STUSSI, Secrétaire général pour les affaires générales que vous connaissez bien, sera là sur les différents sujets économiques également. Madame la Rectrice viendra tout à l'heure sur les sujets qui la concernent, je vois dans la salle différents directeurs, Monsieur le directeur des finances publiques, la DIRECCTE est également présente, l'État est et reste fortement mobilisé sur ces sujets économiques.

Sans entrer dans le détail de l'ordre du jour, quelques mots sur le contexte, Monsieur le Président vous l'avez rapidement effleuré, nous connaissons tous la situation et le contexte économique général, les derniers chiffres du chômage à l'échelle nationale ne sont pas bons, ceux du mois d'octobre font apparaître une hausse de 1,2% des demandeurs d'emploi de catégorie A, soit 34.400 personnes de plus par rapport à fin septembre, les chiffres régionaux sont un peu meilleurs puisque la croissance n'est que de 0,3%. Mais d'autres signes évidemment confirment que notre région est également touchée par ces phénomènes et ce ralentissement d'économie, nous avons tous, et j'allais dire presque quotidiennement, un certain nombre de signaux en matière financière, en matière de restructuration industrielle dans les entreprises, qui ne sont pas très positifs. Il est donc dans ce contexte plus que jamais nécessaire que les acteurs publics, et c'est la vocation de votre instance, apportent tout leur soutien nécessaire aux entreprises pour permettre leur développement avec évidemment comme objectif ultime le développement de l'emploi. Et c'est dans cette optique, et je voudrais vous en dire rapidement un mot, que le ministre de l'économie, M. François BAROIN, nous a réunis le 22 novembre dernier, avec l'ensemble des ministres d'ailleurs de Bercy, y compris avec le ministre de l'intérieur qui a souhaité être présent puisqu'étaient réunis là les préfets, les directeurs régionaux des finances publiques, les DIRECCTE, et l'ensemble des patrons des grandes institutions financières de l'orbite de l'État, je veux dire la CDC, OSEO, etc.

Cette réunion avait pour vocation évidemment de mobiliser, s'il était encore besoin de le rappeler, l'ensemble de la structure de l'État dans ses différentes formes pour être présent sur le terrain économique, et notamment mettre en jeu et en œuvre l'ensemble des dispositifs existants, qui sont bien connus et permettent de faire face à la situation d'un certain nombre d'entreprises notamment en difficulté.

Les annonces ont été diffusées depuis, le Premier ministre l'a répété, M. René RICOL va piloter au niveau national une instance qui réunira l'ensemble des représentants des outils existants liés aux entreprises en difficulté, donc avec également les représentants des institutions de financement dans l'orbite de l'État, OSEO et Caisse des dépôts. Cette cellule nationale se déclinera au niveau régional, puisqu'on nous a demandé de mettre en place dans chacune des régions, une instance de même nature. Cette instance sera prochainement constituée, elle se coordonnera, et je le dis pour éviter toute difficulté de cette nature, avec la cellule de veille telle qu'elle existe actuellement, je crois qu'elle réalise un très bon travail puisque cette cellule de veille dans des conditions de confidentialité totale passe en revue régulièrement la situation des entreprises qui connaissent des difficultés, et cette cellule peut orienter ces entreprises dans les différents dispositifs de l'État que vous connaissez en la matière.

D'autres mesures, plus directement concernant notre région, je voudrais vous les signaler, ont été mises en œuvre ces dernières semaines. Ainsi, le ministre chargé de l'industrie, M. BESSON, m'a demandé de mettre en place un comité Sevelnord, pour associer élus locaux, partenaires sociaux, et représentants de l'entreprise puisque le directeur industriel est venu de Paris nous présenter la situation actuelle et les perspectives pour l'avenir. Ce comité s'est réuni, je crois qu'il a donné lieu à un certain nombre d'échanges tout à fait intéressants. Nous avons prévu au début de l'année prochaine de nous retrouver pour faire un point des travaux de recherche d'un nouveau partenaire que nous a annoncé PSA.

Deuxième réunion importante ces dernières semaines, celle du Comité de la filière automobile, qui s'est réuni pour la première fois dans cette formation et qui, comme vous le savez, est porté par le pôle automobile pour éviter de multiplier les instances dans ce domaine.

Dernière information que je voulais vous communiquer sur ce sujet, nous avons envisagé la signature, le 19 décembre prochain, si l'accord se réalise, en principe il est acquis jusqu'à présent, mais je me méfie parfois car les agendas se décalent, donc la signature avec le grand port national de Dunkerque et Total, de ce que l'on appelle la convention d'ancrage, pour les initiés j'allais dire, qui comporte les engagements du groupe Total de mettre en place des activités de remplacement et alternatives et surtout un engagement quant à sa volonté de pleinement participer à la réalisation du terminal méthanier que vous connaissez. Ceci va donc se concrétiser après des discussions forcément longues, parce que les engagements sont évidemment importants, ils portent sur des dizaines de millions d'euros, les discussions étaient forcément un petit peu complexes, elles ont fini par aboutir et donc nous consacrerons cet engagement lundi prochain.

Dernier point que je voudrais vous indiquer, qui fait suite à la réunion du 22 novembre dernier avec le ministre de l'Économie, c'est l'annonce de la mise en place dans chacune des régions d'un FSI région, donc un FSI spécifique, qui permettrait de répondre plus particulièrement des préoccupations de fonds propres que connaissent un certain nombre d'entreprises.

Le FSI travaillait surtout au niveau national avec des entreprises d'un niveau important et de taille importante, le souhait est d'aller au plus près, et notamment en direction des PME-PMI qui pour un certain nombre d'entre elles connaissent des besoins de fonds propres, nous le savons. Une enveloppe de 350 M€ est allouée au niveau national pour cette opération, et ce guichet qui sera mis en place ici, dans le Nord-Pas de Calais, comme ailleurs d'ailleurs, sera sous la forme d'un partenariat entre la Caisse des dépôts et consignation, CDC Entreprises et OSEO.

Comme vous le voyez, l'État continue donc dans ses différentes formes à soutenir les entreprises en difficulté. Il est aussi attentif et le reste plus que jamais à la préparation de l'avenir, et dans ce domaine je voudrais rappeler deux signes intéressants et positifs, nous avons béni, nous ne l'avons pas directement signé, puisqu'il s'agit de la Fondation de coopération scientifique qui est le support de l'Institut de recherches technologiques Railenium, nous avons consacré le 16 novembre dernier en préfecture avec le Président PERCHERON, la mise en place de cet institut de recherches technologiques.

Nous travaillons d'ailleurs actuellement à la deuxième structure nécessaire dans ce domaine, à savoir un comité stratégique qui permettra d'associer les collectivités et l'État à la démarche.

Autre élément et signe intéressant dans cette préoccupation d'avenir, c'est le montant des financements publics d'OSEO en soutien à l'innovation des entreprises, nous sommes passés de 20 M€ en 2008 à 30 M€ en 2011, c'est un signe, c'est intéressant, cela montre qu'il y a de l'investissement, des demandes de financement des entreprises, signe évidemment de perspectives futures et je l'espère de perspectives d'emploi. Évidemment, ceci n'inclut pas le crédit impôt recherche qui représente un volume de trois fois cette somme.

Pour terminer, un mot simplement sur l'ordre du jour de ce matin, puisque les thématiques Mutécos et la Stratégie régionale de l'intelligence économique se rejoignent en quelque sorte dans une même démarche, celle de l'échange, la collaboration entre l'ensemble des acteurs régionaux et dans une animation conjointe entre le Conseil régional et l'État.

Ces deux démarches me paraissent tout à fait essentielles, et les principes qui les guident, fondamentaux : échanges permanents entre les acteurs, écoute attentive de l'environnement, coordination des actions, ces principes me paraissent fondamentaux pour préparer l'avenir et faire face à la crise. Je m'en réjouis. Je vous souhaite en tout cas d'excellents travaux dans cette matinée.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, Monsieur le Préfet, je salue tous les élus régionaux qui sont maintenant nombreux à arriver dans cette séance, je vous prie d'excuser Bertrand PÉRICAUD, le Président de la commission économique, qui est souffrant. Avant de donner la parole à ceux qui m'entourent, je donne la parole à Pascal LARDEUR, pour un bilan rapide, mais efficace et synthétique de notre action économique entre deux réunions.

2- Bilan

M. LARDEUR.- Concernant la création et la reprise d'entreprises, nous sommes aujourd'hui à près de 18.000 créations depuis le mois de janvier, soit une baisse par rapport à l'an dernier, mais constatée aussi sur l'ensemble de la France, il faut y voir aussi le phénomène en baisse des auto-entrepreneurs.

À noter tout au long de cette année aussi le travail mené sur la stratégie régionale initiative entrepreneuriat, qui va aboutir à une signature tout à l'heure puisque près de

300 personnes dans les groupes de travail ont œuvré pour que cette signature puisse se faire. À noter également l'ouverture au sein de quatre universités régionales des tout premiers lieux dédiés au développement de l'entrepreneuriat et de l'esprit d'initiative au niveau des jeunes étudiants.

Concernant l'artisanat, près de 6.000 entreprises créées, 263 reprises, nous avons eu une deuxième vague du plan de communication pour le développement de l'artisanat, qui est encore visible aujourd'hui dans une quinzaine de villes de la région, ainsi que sur la télévision régionale et sur le Web.

Concernant les entreprises de services et les commerces, nous avons actualisé quelques données, 6.040 entreprises ont été créées, et 347 ont obtenu un financement. Le plan régional de développement des commerces et des services continue à se déployer avec la tenue des comités techniques qui réunissent l'ensemble des territoires de façon régulière, avec un point d'ordre prochain sur une conférence permanente sur le commerce, dont la troisième est prévue le 20 janvier à Arras.

Concernant l'économie sociale et solidaire, 8 territoires ont contractualisé un volet économie sociale et solidaire dans le cadre de leur plan local de développement économique ; 4 sont en cours d'élaboration. Nous avons connu là aussi 180 projets soutenus par les différents outils régionaux, etc., qui concernaient près de 1.170 emplois. Et puis, 130 porteurs ont été accompagnés pour le développement de leur projet.

Concernant la Stratégie régionale de l'innovation, 177 projets ont été financés, 160 projets d'entreprise et 17 projets de laboratoire, pour un montant global de 26 M€ La Société d'accélération de transfert de technologie, la SATT, portée par le PRES, les universités de Champagne Ardenne, Jules Verne, et le CNRS aujourd'hui attendent les résultats définitifs suite aux différentes demandes de compléments et d'ajustements, mais c'est sur la bonne voie.

Enfin, dans le cadre de la semaine de l'innovation a été lancé le prêt participatif pour le développement de l'innovation non technologique, 15 dossiers ont été soutenus pour un montant de près de 1,5 M€ Et je le rappelle, ce prêt participatif sur l'évolution non technologique est aujourd'hui la seule initiative en la matière en France.

Concernant l'action à l'international, nous comptons 1 000 entreprises accompagnées, 276 VIE en poste en région, soit la troisième région française, un programme tout à fait original destiné aux entreprises artisanales, qui est aussi unique en France. Et puis, nous aurons la quatrième édition de la semaine de l'international avec Futuralia, durant trois jours à Lille Grand Palais, à peu près 1.000 entreprises venant de l'international se retrouveront dans le cadre de cette rencontre entreprise-entreprise pour du business.

Au-delà de cela, vous avez sur vos tables le compte rendu de la première année du Project center, outil de marketing territorial, qui là aussi reçoit en moyenne une délégation par semaine. En termes d'argumentaire, nous avons aujourd'hui développé plus de 1.000 contenus, 500 utilisateurs, c'est ouvert à tous, cela a été porté par la CCI de région, la CCI Grand Lille, Nord France Invest, et la Région Nord-Pas de Calais, c'est un outil qui peut être utilisé tant par les agences de développement territorial que par les pôles ou pour tout accueil de délégation.

Concernant les plans locaux de développement économique, nous avons là aussi tenu 13 conseils de gouvernance, 3 conférences des coprésidents, 5 réunions de coordination avec l'ensemble des agents des plans locaux de développement économique, des réunions

nouvellement mises en œuvre avec les directeurs d'action économique des territoires, et donc là aussi nous avons tenu dans les quatre grands territoires que sont le Littoral, la Métropole, l'Artois et le Cambrésis, des réunions concernant les états généraux pour l'avenir et l'emploi des jeunes.

Voilà pour l'activité depuis la dernière conférence permanente.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup. Je donne la parole à Martine FILLEUL. Martine est la toute nouvelle Vice-présidente du Conseil général du Nord, en charge notamment des questions économiques.

Mme FILLEUL.- Merci, Monsieur le Président, de me donner la parole. Je vous salue tous et toutes dans vos diverses qualités. Peut-être Monsieur le Président partager les inquiétudes que vous avez évoquées dans votre propos liminaire ainsi que M. le Préfet, sur la situation économique dans notre région.

En effet, les derniers chiffres ne sont pas favorables et c'est le moins que l'on puisse dire. Le nombre de personnes inscrites à Pôle Emploi montre, avec 330.000, une augmentation du nombre de chômeurs de 4,2% sur un an. L'indicateur régional publié par la Banque de France montre également la fragilité du tissu industriel de notre région, qui décroche plus vite que les autres face à la crise économique. Cet indicateur régional montre nos difficultés à l'export et notre perte de compétitivité. Nous avons malheureusement quelques illustrations de cette situation au travers de Sevelnord, et de SeaFrance dont M. le Préfet a bien voulu parler.

Bien sûr, le Département est aux côtés des salariés dans leur lutte pour défendre leurs outils de travail. Le Président KANNER va adresser à M. FILLON une lettre pour faire savoir qu'il attend du Gouvernement actuel beaucoup plus encore de moyens que ceux mis à la disposition de la région aujourd'hui, pour aider ces entreprises à maintenir leur activité sur le territoire du Nord-Pas de Calais.

En tout cas, je voulais vous dire, Monsieur de SAINTIGNON, qu'aujourd'hui nous abordons au niveau du département, notre séance avec une certaine gravité et un esprit de responsabilité car la situation est vraiment très grave pour les salariés de notre région. C'est dans cet esprit-là d'ailleurs que nous abordons l'exercice qui est devant nous, celui de revoir nos orientations en matière de développement économique pour être, j'allais dire encore plus à même d'assurer cette situation particulièrement difficile dans notre région.

J'aurai l'occasion de vous en parler lors de notre séance du mois de juin prochain.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup. Je salue Michel VANCAILLE, qui est à ses côtés, le nouveau Vice-président économique du Département du Pas-de-Calais, qui s'exprimera tout à l'heure, normalement, il faut diversifier les approches.

Je donne la parole à Alain GRISET, qui est le patron national, régional et local des Chambres de métiers.

M. GRISET.- Merci, Monsieur le Président. Comme l'a dit Pascal LARDEUR, nous avons au cours de l'année 2011 globalement rempli les objectifs qui nous étaient fixés dans le cadre du PRDA en particulier, même si naturellement les entreprises artisanales sont dans le contexte économique actuellement confrontées à une difficulté de tension particulière sur les carnets de commandes, mais également à des difficultés de trésorerie dues en particulier aux textes sur les délais de paiement qui s'appliquent durement par rapport aux fournisseurs, mais

avec des clients qui eux ont des délais de règlement qui font que les trésoreries sont particulièrement tendues.

Néanmoins, notre secteur continue à croître en atteignant en matière de créations d'entreprises un nombre quasiment prévu dans notre plan, et les travaux menés dans le cadre de la Chambre de métiers de région permettent à nos collègues de bénéficier maintenant totalement des outils construits avec le Conseil régional.

Nous avons initié une action de rapprochement avec l'Association régionale des missions locales, avec laquelle nous signerons dans quelques semaines notre convention. Ce, naturellement pour jouer notre rôle auprès des jeunes en termes d'information sur nos métiers, de façon à leur permettre d'avoir, avec l'artisanat, une possibilité de s'insérer dans le monde du travail. En signalant que malgré les difficultés économiques et le nombre de chômeurs important dans cette région, nous continuons à constater que bon nombre de nos entreprises n'ont toujours pas la possibilité de trouver les salariés dont elles ont besoin sur les métiers qui sont les nôtres, ce qui est naturellement pour nous toujours un sujet de préoccupation.

Dans ce même objectif, nous avons également travaillé depuis plusieurs semaines et nous allons concrétiser une signature avec Pôle-Emploi, là aussi pour regarder de quelle manière nous pouvons réussir à mettre en adéquation les demandes de nos entreprises avec le nombre important de salariés actuellement en recherche d'emploi.

Par ailleurs, l'action que le Conseil régional nous avait demandé d'initier à l'international s'est traduite par le fait que nous avons rejoint le site commun des différents partenaires qui travaillent à l'international, comme l'a dit M. LARDEUR, nous avons en 2011 atteint les objectifs qui avaient été initiés.

C'est vrai, c'est une opération exemplaire dans cette région, et moi je vois avec plaisir que nos collègues artisans à qui nous offrons cette prestation sont pour un certain nombre d'entre eux intéressés par ces nouveaux marchés.

En ce qui concerne l'innovation, c'est un sujet également sur lequel nous essayons de nous mobiliser avec de notre côté, naturellement, la précision que l'innovation ne doit pas être uniquement technologique, mais également mesurée en termes de gestion, gestion des ressources humaines, gestion financière, aspect sur lequel avec mes collègues élus nous travaillons particulièrement.

Et puis, un mot peut-être sur l'intelligence économique. J'avais déjà eu il y a quelque temps l'occasion d'évoquer ce sujet avec le Préfet PAUTRAT à l'époque, qui était mobilisé sur cette partie qui pour nos entreprises est réellement un aspect non pris en considération, mais sur lequel je considère qu'il faut que nous menions une action particulière car bon nombre de nos collègues artisans du Nord-Pas de Calais, dont je rappelle qu'aujourd'hui ils sont 42.000, travaillent en sous-traitance pour des grands groupes, en production en particulier, et n'ont ni de près ni de loin la moindre idée du travail qui doit être effectué dans ce domaine de l'intelligence économique.

Je souhaite donc que nos entreprises puissent être associées à ce travail extrêmement important, car par l'intermédiaire de nos entreprises il peut y avoir là la possibilité, pour ceux qui auraient la volonté d'utiliser un certain nombre de domaines sensibles, de pénétrer les plus grands groupes, donc il serait tout à fait utile que nous regardions de quelle manière, en termes de formation surtout, sensibiliser nos collègues à ces domaines de l'intelligence économique.

Voilà, Monsieur le Président, très rapidement sur un certain nombre de points, naturellement nous continuons d'être mobilisés aux côtés du Conseil régional, et comme vous l'avez indiqué, une campagne de communication est en cours, c'est tout à fait fondamental pour continuer à sensibiliser l'ensemble des habitants de cette région sur la possibilité d'avoir dans l'artisanat un secteur qui leur permettra de s'insérer dans le monde professionnel.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci Monsieur le Président, donc M. PRUVOT qui représente M. BAYARD va s'exprimer au titre de la Chambre régionale de l'agriculture.

M. PRUVOT.- Merci, Monsieur le Président, en vous priant d'excuser mon Président, qui est retenu pour une mission nationale.

Lors d'une précédente intervention, nous avons insisté sur le poids économique de l'agriculture et de l'agroalimentaire, 11% du PIB. L'ensemble de la filière agroalimentaire représente 85.000 emplois, ce qui en fait le premier employeur régional à égalité avec la construction.

C'est donc conscients de ce rôle et de cette responsabilité importante qui nous incombe dans la définition des orientations économiques de la région que nous avons participé aux ateliers de Mutécos. En effet, il n'est pas inutile de réaffirmer avec force que le monde agricole est une composante essentielle du développement économique, même si parfois on a un peu tendance à l'oublier.

À ce propos, j'ajouterai que nous attendons de ces débats de Mutécos qu'ils débouchent sur des mesures et des actions concrètes pour l'ensemble de nos filières agricoles, agroalimentaires, et agroindustrielles.

Ces mesures et actions concrètes sont d'autant plus nécessaires qu'aujourd'hui la France a perdu sa place de leader des exportations agricoles au profit de l'Allemagne, et depuis peu des Pays-Bas. Le poids de notre région Nord-Pas de Calais dans la valeur ajoutée de l'agroalimentaire en France est en recul depuis 10 ans, et des régions telles que les Pays de la Loire et la Bretagne tirent mieux leur épingle du jeu.

Aujourd'hui, je voudrais aussi mettre l'accent sur le fait que ce succès économique de l'agriculture et des filières en aval, s'il est bien entendu le fruit des hommes qui ont su valoriser ces terres et trouver des débouchés à nos productions, est aussi dû à cet outil de travail indispensable à toute production agricole, je veux parler du sol.

Notre région a une chance exceptionnelle de posséder les sols parmi les plus riches d'Europe. Ces riches terres de Flandre au sens historique nous permettent d'obtenir régulièrement des résultats et rendements végétaux que beaucoup d'autres régions nous envient. Si nous voulons que l'agriculture et l'agroalimentaire régional continuent d'être cette locomotive économique d'emploi non délocalisable, relativement résistante aux périodes de crise, il nous faut préserver l'outil de travail des agriculteurs qui est le foncier. Dans une région qui compte 4 millions d'habitants comme le Nord-Pas de Calais, je reconnais que ce n'est pas facile. L'économie régionale a besoin d'espaces pour son développement, et il lui faut aménager des zones industrielles ou artisanales, des infrastructures routières, le canal Seine Nord, et construire de nouvelles zones résidentielles. C'est un fait. Et pour assurer son développement, je parlerai de la plateforme multimodale de Dourges, Actiparc, ou Toyota. De cela nous sommes parfaitement conscients. L'activité agricole a aussi besoin de ces infrastructures pour commercialiser ses produits.

Nous voulons réaffirmer notre volonté de limiter la diminution du nombre d'hectares soustraits à l'agriculture. Entre 1.500 hectares par an et 2.000, voire plus, sont soustraits à l'agriculture chaque année. Pour donner un ordre d'idée, cela représente 25 exploitations qui disparaissent chaque année. Ou pour ceux qui ont une sensibilité plus forestière, l'équivalent de la forêt de Boulogne rayée de la carte en un an. Ou pour ceux qui sont dans des villages ruraux comme le mien, Forest en Cambrésis, c'est sa surface agricole qui disparaît en un an.

L'économie du foncier doit faire l'objet d'une politique volontariste, efficace, coordonnée, et disposer pour cela d'un observatoire régional du foncier qui permette d'établir une photographie précise de la situation, et d'assurer le suivi de la consommation d'espaces des différents programmes en cours.

Les politiques ou schémas régionaux doivent être cohérents. Comment peut-on fixer d'un côté dans le SRCAE l'objectif de limiter l'artificialisation des sols à 500 hectares par an, respecter les objectifs de la loi de modernisation agricole, qui doit diminuer la consommation des espaces agricoles de moitié d'ici 2020, et augmenter de 3.000 hectares par an les surfaces boisées dont une partie sera prise sur les terres agricoles, il y a dans ces domaines dualité. Il faudra à un moment ou à un autre les traiter, les clarifier.

Monsieur le Président PERCHERON a reconnu que nous avons mené par le passé une politique gourmande en foncier. Il a affirmé que ce temps est révolu. Puisque chacun s'accorde sur les objectifs de la limitation, il faut aussi s'accorder sur les moyens de les atteindre. Une approche globale du foncier, en concertation le plus en amont possible de l'agriculture, doit être adoptée en collaboration pour chaque projet local qui s'inscrit dans les PLDE, le PLU, et le SCOT. Des actes communs, concrets, doivent réduire l'étalement urbain : privilégier la réhabilitation des espaces urbains ou en friche par un vrai programme de requalification ; augmenter le coefficient d'occupation des sols à l'image d'autres pays européens, ce qu'on appelle la ville intense ; densifier les zones d'activité qualifiées aussi d'intenses ; et créer de nouvelles zones d'activité uniquement lorsque les zones proches géographiques sont pleines par souci d'économie d'espace.

Cela nécessite un diagnostic agricole centré sur l'économie agricole dans le cadre de la loi de modernisation. Le foncier doit être réalisé systématiquement pour un projet soumis à DUP. Un protocole de restructuration foncière doit constituer le potentiel économique des exploitations agricoles impactées par les projets d'utilité publique.

En conclusion, ne serait-ce que pour donner un argument complémentaire qui sorte de la préoccupation économique, je rappellerai les propos de Sully qui disait « Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France ». Eh bien aujourd'hui, rien n'a changé, agriculture et agroalimentaire sont les deux piliers de notre économie régionale qu'il faut conforter et développer. Et c'est dans cet état d'esprit, Monsieur le Président, que nous continuerons et que nous continuons à travailler dans le cadre du SRDE comme ligne directrice.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup, je donnerai la parole à Philippe VASSEUR lorsqu'il arrivera, il a une contrainte de début de matinée. Et pour l'heure, je donne la parole à Frédéric MOTTE, le Président du CESER, compagnon de route avec la Région, ou au titre du CESER aux côtés de la Région sur l'ensemble des questions économiques.

M. MOTTE.- Merci bien. Je voudrais utiliser mon temps de parole, si vous le permettez, pour revenir sur un sujet que le CESER a travaillé par le passé, un sujet qui est régulièrement à

l'ordre du jour de notre assemblée, qui l'est aujourd'hui une fois de plus, avec une signature tout à l'heure, vous l'évoquiez, il s'agit de l'esprit d'entreprise, l'envie et la culture d'entreprendre.

On le sait, si les français aiment majoritairement leur entreprise, parfois ils n'aiment pas l'entreprise. Quelle injustice j'avais envie de dire. Et pourtant, quand on les interroge plus en avant sur les notions qu'ils associent à la reprise ou la création d'entreprise, c'est bien celle de l'épanouissement personnel et de l'autonomie dans la conduite de sa carrière et de sa vie qui sont immédiatement citées, loin, très loin devant l'argent ou les complications et difficultés.

Ainsi, si les français sont convaincus du potentiel de satisfaction apporté par un projet de création ou de reprise d'une entreprise, seuls malheureusement 14% d'entre eux envisagent de franchir le cap.

Cette importante déperdition résulte bien souvent de la méconnaissance de la conduite d'un projet de création ou de développement d'une société, de la réalité de la gestion quotidienne d'une entreprise, ou encore, parfois, d'un manque de confiance en soi. Et cette méconnaissance nourrit angoisse et suspicion, véritables obstacles à la concrétisation des ambitions entrepreneuriales pourtant bien présentes.

Grâce aux efforts conjoints des CCI et du Conseil régional, les chiffres de la création d'entreprise en région ont largement progressé. Toutefois, nous l'évoquions tout à l'heure, ils ont aujourd'hui tendance à stagner, et les événements économiques que nous traversons ne sont pas de nature à relancer la tendance.

Pourtant, du fait de ces aspirations et de ces projets de création qui ne se concrétisent pas, c'est d'un véritable potentiel de croissance économique, d'un gisement de création d'emplois et de dynamisation du tissu économique, social et territorial dont nous sommes privés. L'entrepreneur est un moteur pour la société entière. La diffusion, la connaissance et la valorisation de l'entrepreneuriat sont un véritable remède à la morosité, à la démotivation et au repli sur soi. Nourrir et porter un projet de création ou de reprise, quel qu'il soit, c'est tout à la fois acquérir une véritable méthodologie de conduite d'un projet transversal à tous les domaines, afficher sa volonté d'être acteur et moteur de sa vie dans toutes ses composantes, être acteur et partenaire du développement de son environnement, de sa communauté, de son territoire, et s'investir durablement dans une région, un pays, une activité. Enfin, c'est se projeter dans une dynamique de vie des progrès quel que soit son âge.

Nous le savons tous pour y travailler depuis plusieurs années ici sous la houlette de Pierre de SAINTIGNON et dans le cadre du SRDE, le tissu économique local et les entrepreneurs de l'économie réelle sont plus que jamais les piliers de la création de la richesse et des emplois de demain.

Promouvoir l'entrepreneuriat et permettre la conduite de projets de création dès le lycée, accompagner et soutenir les projets naissants, aider au développement et accompagner la conquête de nouveaux marchés éventuellement à l'international ensuite, c'est soutenir le présent de notre région et de ses habitants, et surtout construire notre avenir. C'est s'inscrire dans une dynamique de vie individuelle, collective et territoriale. Nous devons donc tout mettre en œuvre pour relancer et maintenir durablement l'entrepreneuriat en région.

Je voudrais terminer en vous faisant part d'une véritable bouffée d'oxygène que j'ai eu le plaisir de respirer récemment, lors d'un *speed dating* réalisé dans le cadre du lancement de la semaine École-entreprise, avec notamment l'Association entreprendre pour apprendre. Je peux

vous assurer que la motivation, l'implication, le dynamisme, l'engagement et le volontarisme affichés et mis en œuvre par tous, les enseignants et tous les jeunes présents pour faire vivre leur projet, donnent envie de se battre et donnent confiance en l'avenir. Notre région est terre d'entreprises, sachons donner l'audace et les moyens aux actuels et aux futurs entrepreneurs.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup, il a la pêche notre Président du CESER ! Dans cette période, il est très important d'être allant puisque nous devons affronter des situations difficiles.

Je voudrais saluer les très nombreuses personnes qui suivent notre débat sur les écrans à l'extérieur, en les priant d'excuser le manque de place dans l'hémicycle, leur dire que si elles souhaitent intervenir dans le débat, il faudra tout de même qu'elles montent en haut de l'hémicycle, qu'elles arrachent un micro au fond et s'inscrivent dans ce débat, mais je voulais les saluer chaleureusement.

Maintenant, vous avez la parole pour ce premier temps, chacun s'exprime comme il le souhaite. Peut-être les partenaires sociaux d'abord, ce sont nos partenaires de combat aussi dans l'économie.

Mme MERCHEZ.- Merci, Monsieur le Président, quelque part au moment où la crise génère tant de souffrances, nous avons vraiment besoin d'être fort actifs. Or, le Schéma régional de développement économique avec les créations d'entreprises, qui certes sont en diminution, mais se poursuivent, avec le développement de l'artisanat, qui progresse malgré ses difficultés, avec les pôles de compétitivité et d'excellence qui continuent à travailler, avec l'innovation et la valorisation économique de la recherche, même si nous avons été très maltraités au niveau national, l'action à l'international, qui quelque part donc s'amplifie, les instruments financiers qui permettent de soutenir les entreprises en difficulté, mais aussi de lancer celles qui progressent, les liens avec la sécurisation des parcours nous permettent d'avoir de l'espoir. De l'espoir aussi quand on voit ce qui est réalisé par M. le Préfet, mais on aimerait tout de même aussi que l'État s'investisse encore davantage.

Et donc, le Schéma régional de développement économique, en dépit d'un budget qui rencontre énormément de difficultés, doit se poursuivre et s'amplifier. Je pense que cela sera le cas puisque j'ai cru voir une petite augmentation concernant le SRDE, je m'en réjouis, on doit continuer, espérer, c'est comme cela que l'on vaincra la crise et que l'on continuera à progresser.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Madame le BOT.

Mme le BOT.- Merci. Pour la CGT, je voudrais d'abord insister sur le fait qu'effectivement, derrière nos échanges il faut considérer qu'il y a le réel de la situation des salariés et de leurs attentes dans la situation actuelle. Cela a été dit, j'insiste, nous sommes dans une situation économique et sociale qui s'aggrave avec le risque de récession, ont été évoqués les chiffres du chômage y compris dans la région, je ne suis pas sûre qu'ils soient meilleurs qu'ailleurs, en tout cas ce que l'on sait c'est qu'ils sont particulièrement graves en ce qui concerne le chômage des jeunes et le chômage de longue durée.

Des menaces sur l'emploi particulièrement fortes dans la région, certaines entreprises et certaines luttes ont été évoquées, Sevelnord, SeaFrance, et je pourrais ajouter le groupe 3 Suisses ou encore les salariés AFM, par exemple.

Nous sommes dans une situation d'aggravation de la précarité de travail et de vie qui pose certaines questions. Je crois que chacun peut trouver de la matière dans le bilan du SRDE qui

nous a été proposé. Mais encore une fois, derrière cela, il y a des activités économiques, des hommes et des femmes et singulièrement des salariés qui créent la richesse. On ne peut donc pas être à côté de ce diagnostic, je crois, dans le cadre de notre hémicycle, en sachant que chacun a des responsabilités diverses de ce point de vue.

Je le souligne d'autant plus que j'entendais M. le Préfet insister sur l'enjeu du soutien aux entreprises, tandis que M. MOTTE insistait lui-même sur l'esprit d'entreprise, mais l'enjeu d'un partage plus juste et plus efficace des richesses n'est pas posé, et c'est bien le problème actuel y compris quand on entend le Président de la République annoncer une nouvelle phase de déréglementation qui est de nature, de notre point de vue, à aggraver la crise. C'est pourquoi nous sommes en préparation d'une journée de mobilisation unitaire avec l'ensemble des organisations syndicales le 13 décembre, parce que l'heure est à la mobilisation des salariés sur les enjeux qui les concernent.

Juste quelques points sur lesquels je voulais là aussi insister. Il y a lieu de sortir des contraintes imposées actuellement et de favoriser enfin les salaires, l'emploi, la protection sociale et les services publics, c'est ce que nous portons. Également, de sortir d'une conception de la compétitivité qui est réellement obsédée par l'abaissement du coût du travail. Deux exemples, un qui affecte particulièrement notre région, un grand groupe de la distribution, entreprise phare de la région, vient d'être condamné pour non-respect du SMIC par le TGI de Lille, suite à une plainte déposée par les organisations syndicales. Cela montre qu'y compris notre région avec les entreprises qui y sont implantées est concernée de ce point de vue.

Le deuxième exemple est un rapport fort intéressant qui a été rendu par le Conseil économique, social et environnemental sur la compétitivité, voté à l'unanimité par l'ensemble des groupes, et qui aborde la compétitivité non pas comme l'abaissement du coût du travail, mais comme la capacité d'une nation à améliorer durablement le niveau de vie de ses habitants et à leur procurer un haut niveau d'emploi et de cohésion sociale dans un environnement de qualité. Je crois qu'il y a la matière à réflexion y compris en région, dans le sens également de ce qu'a été l'objectif initial du SRDE, de placer les hommes et les femmes au cœur du développement.

Voilà, j'avais quelques remarques sur le bilan plus précisément, cela a été dit sur la création et la transmission d'entreprises et les limites posées. Je crois que les dispositions proposées peuvent tout de même difficilement compenser un contexte structurel peu favorable au développement économique et à l'emploi, en mettant au cœur de cela la valorisation des capacités humaines. Je crois qu'il y a lieu de continuer et d'améliorer les pôles de compétitivité et d'excellence pour en faire de véritables pôles de développement des connaissances, de l'économie et de l'emploi dans une conception qui n'est pas une conception de mise en concurrence entre territoires, je crois que la question est aussi posée de ce point de vue et entre régions. Cela a déjà été dit par les organisations syndicales, mais il faut le répéter, il y a dans cet aspect la capacité et l'offre proposée pour que ce soit un lieu d'intervention pour les organisations syndicales, et encore et surtout la nécessité de faire l'évaluation et le bilan réguliers, d'engager les actions nécessaires, que ce soit en matière de contrôle des fonds ou d'impact sur l'emploi, et peut-être de travailler sur cet aspect, et enfin les garanties collectives, question qui doit aussi être posée dans le cadre de ces pôles de compétitivité.

Un dernier point, j'ai bien vu que le pôle mécanique considérait qu'il y avait une démarche de progrès à mettre en avant, le line management. Je tiens à faire part de nos réticences sur cet aspect, on a coutume de dire que le *line* n'est pas clean. Il s'agit là d'une forme

d'organisation du travail qui à notre sens est contre-productive, cela a été beaucoup utilisé dans l'industrie automobile et cela a tendance à se généraliser, c'est la chasse aux temps morts, mais selon les premières études rendues, et les remontées des organisations syndicales et des salariés, il ressort que c'est une forme d'aliénation à l'organisation du travail qui engendre des troubles musculo-squelettiques, des maladies psychiques et du stress, il n'y a pas là à notre avis des objectifs de développement d'une filière très louable, puisque cela se traduit par plus de souffrance pour les salariés.

Un INTERVENANT.- Pour la CFTC, la crise doit nous mobiliser chacun bien sûr à notre place, mais le plus possible tous ensemble. Et j'insisterai après M. GRISET et M. MOTTE sur l'importance de valoriser les métiers, de redynamiser l'image des métiers. Cela passe d'abord par la nécessité d'informer par tous les moyens et sur tous les métiers, et bien sûr d'abord en direction des jeunes et de leur famille. C'est le premier point.

Le deuxième point, cela nécessite aussi de changer l'image de marque. On est trop souvent passé par l'orientation par l'échec. Trop de métiers ont une mauvaise image de marque. Il faut que les petites entreprises ne soient pas les entreprises du moins-disant social, au moins dans leur image même si ce n'est pas toujours la réalité de terrain.

Le troisième point, l'importance des stages, le premier contact des jeunes avec l'entreprise, c'est souvent le stage où l'on trouve difficilement sa place et cela nécessite encore un effort de toutes les politiques menées dans la région pour le travail avec ces entreprises.

Le dernier point, et j'étais sur le même sujet que M. MOTTE, promouvoir l'entrepreneuriat en période de crise, c'est une nécessité, ce n'est pas à repousser, mais cela nécessite là aussi un effort dans la formation initiale, montrer aux jeunes ce qu'est une entreprise, cela demande la mobilisation de tous les partenaires, et aussi peut-être que les chefs d'entreprises eux-mêmes soient davantage des ambassadeurs par leur enthousiasme qu'en mettant trop souvent en avant les difficultés qu'ils doivent vaincre.

Je crois que là nous avons des pistes de travail encore pour que tout le monde trouve sa place en n'abandonnant pas les métiers et en sachant qu'un chômeur est quelqu'un qui exerce un métier qui part sur le côté de la route.

Un INTERVENANT.- Bonjour, merci Monsieur le Président, Monsieur le Préfet. Tout d'abord, suite à ce que vous avez dit, Monsieur le Président, la CFDT s'inscrira forcément dans les débats autour de la question des jeunes, que vous annoncez pour le début d'année. C'est essentiel au regard du poids des jeunes dans notre région, et nous les partenaires sociaux ne sommes pas démunis aujourd'hui puisque différents accords jeunes ont été signés cette année, notamment sur l'accompagnement, le logement, l'encadrement des stages, et une mise en place de cet accord national est en cours dans la région et notamment avec les missions locales. Il concerne 1.700 jeunes accompagnés dans le cadre d'un accompagnement renforcé à l'issue de cet accord où les partenaires sociaux ont mis 30 M€ sur la table sur ces questions. La question des jeunes est importante et nous nous y inscrirons fortement.

Bien sûr cela a été dit, et si vous voulez que je vous transmette le message de comment se sentent les salariés, les salariés sont inquiets face à cette situation de crise, d'austérité en France, en Europe, sachant que l'austérité n'est pas une solution à la crise car elle risque d'entraîner la récession. À notre sens, les mesures d'austérité sont inévitables et injustes telles qu'elles ont été prises aujourd'hui, et font porter principalement les efforts sur les salariés qui eux attendent autre chose, notamment en termes de pouvoir d'achat pour relancer l'économie.

Alors bien sûr, ce n'est pas pour cela qu'on ne dit pas à la CFDT, il faut réduire la dette, cela fait longtemps que nous considérons que cette est une question importante, il faut aussi une politique fiscale plus juste, mais là je dépasse, nous sommes plutôt sur le niveau national, mais en tout cas, concernant l'économie, les mesures prises aujourd'hui sont économiquement inefficaces, ce qui nécessite véritablement de mettre en place des plans de soutien à l'emploi et de relance économique.

Monsieur le Préfet, je suis satisfait que vous parliez de la mise en place du Fonds social d'investissement dans la région. Il faudra regarder parce que vous avez parlé d'un partenariat, la place que les partenaires sociaux pourront prendre en région par rapport au suivi et à la mise en place du FSI, je sais qu'au niveau national nous sommes associés, s'il est créé un guichet dans la région cela paraît essentiel que nous puissions être présents.

Quant à la cellule de veille, je sais qu'elle nécessite des questions de confidentialité importantes. Les partenaires sociaux, nous n'y sommes pas, mais quand on parle, et je pense qu'on en parlera après avec Mutécos, d'anticipation de problèmes économiques, comment anticiper les problèmes économiques si on ne connaît pas les situations économiques, financières compliquées des entreprises pour pouvoir, par le dialogue social, trouver des solutions, il y a une vraie question qu'il faut aborder. Nous avons tout de même une responsabilité, les partenaires sociaux, et sommes en capacité aussi de comprendre qu'il y a des enjeux de confidentialité très forts.

Tout cela nécessite en région, à mon avis, en situation d'alerte et collectivement, de regarder les conditions de maintien de notre économie. Le développement est important, mais le maintien de notre économie est un enjeu. On parlait des dettes publiques, l'impact sur les collectivités, aujourd'hui si l'on regarde par rapport à 2008, la crise financière, il y a eu énormément de problèmes dans les entreprises industrielles. Aujourd'hui, on a l'impression que la dette touche d'autres secteurs qui n'étaient pas touchés en 2008. On licencie dans les banques, il y a des problématiques dans les services, notamment les services à la personne par rapport aux dettes publiques et aux problématiques de budget des collectivités, tout cela est très compliqué.

C'est par un dialogue social fort que nous pourrions tenter d'amortir toutes ces situations compliquées, mais le dialogue social doit démarrer dans l'entreprise, dans le territoire et au niveau régional.

M. LE PRÉDIDENT.- Merci. Monsieur ANNALORO au titre de la CFE-CGC.

M. ANNALORO.- Merci, Monsieur le Président, Monsieur le Préfet. Tout d'abord, je voulais dire tout le soutien de notre organisation aux efforts des différents acteurs au sein de Sevelnord, les salariés là-bas vivent une situation très difficile, et je sais que tous les acteurs se mobilisent sur ce sujet et la CFE-CGC en fait partie.

Ensuite, j'ai entendu la difficulté des entreprises et des artisans particulièrement à recruter des salariés qualifiés. Tout cela est à mettre en lien avec le problème criant du décrochage, cela a été traité dans différentes instances et par vous-même, Monsieur le Président, et cela pose aussi, par suite, le problème de l'orientation. Tout cela pour en venir à la situation des jeunes, sujet éminemment urgent sur lequel vous vous êtes attelés, et auquel nous nous associons particulièrement.

L'initiative du Conseil régional sur la situation des jeunes est à saluer, et nous souhaitons que ces questions transversales de décrochage et d'orientation soient de manière spécifique au

cœur des urgences absolues de tous les acteurs. Dans une région durement touchée par le nombre impressionnant de chefs d'entreprises qui vont « passer la main », que l'on chiffre à plusieurs dizaines de milliers en France et à plusieurs dizaines de milliers dans notre région, je n'ai pas le chiffre exact, mais il est nécessaire de lancer une forme de Grenelle véritablement sur le sujet de reprise d'entreprise, car si la reprise n'a pas lieu, cela veut dire tout simplement cessation d'entreprise, cessation d'activité. Quand on sait la situation de l'emploi dans notre région, c'est vraiment un sujet qu'il faut prendre à bras-le-corps, traiter dès maintenant et lancer en urgence toutes les actions nécessaires, que tous les acteurs, État, Région, Collectivités, entreprises, et les partenaires sociaux bien entendu, se mobilisent sur cette question.

Pour notre part, nous avons récemment organisé un colloque sur l'économie sociale et solidaire, ce n'est pas que je veuille le mettre en exergue, mais cela peut être une des solutions à ne pas négliger dans la reprise. Et j'en parle à plus forte raison, puisque la CFE-CGC en tant que première organisation de l'encadrement en France est souvent au cœur des reprises d'entreprises, et nous avons sensibilisé toutes nos populations à diverses reprises d'entreprises dont celle-là entre autres, à ne pas négliger.

Voilà, Grenelle sur ce sujet car s'il n'y a pas reprise, il y a cessation d'activité et ce n'est pas fait pour arranger l'emploi. Je vous remercie.

M. LE PRÉDIDENT.- Merci beaucoup. Monsieur GUILLON au titre du MEDEF.

M. GUILLON.- Merci, Monsieur le Président, je partage le diagnostic établi par M. le Préfet sur le fait que le Nord-Pas de Calais s'est assez mal remis de la crise de 2008, et évidemment ce que je n'appellerai pas récession parce que nous n'avons pas intérêt à anticiper une récession si jamais elle doit se produire, pour l'instant nous vivons une réduction de la croissance, mais n'oublions pas que nous restons sur l'idée, au moins pour l'année 2012, d'une croissance au moins existante même si elle sera très faible.

Ceci veut dire que nous avons une économie assez hétérogène dans laquelle nous avons des dossiers, vous y avez fait référence, Monsieur le Préfet, et beaucoup de ces dossiers tiennent aux fonds propres de secteurs de PME et à la capacité qu'auront les différents financeurs de ces fonds propres de se mobiliser. C'est pourquoi les nouvelles que vous nous donnez sont importantes pour nous par rapport à un FSI régional et à la remise en place ou l'activation des cellules de veille de façon à anticiper des difficultés qui risquent de se présenter ici ou là, et pour lesquelles nous avons tous des dossiers connus et des dossiers moins connus de petites entreprises.

En dehors de cet aspect économique de mobilisation générale, et je pense que le SRDE est une belle expression de la capacité de cette mobilisation, nous avons fait savoir depuis, en tant que partenaire social, que nous nous mobilisons particulièrement sur toute l'action chômage des jeunes, en prenant cette expression dans sa vision la plus globale qui est celle de l'accessibilité à l'emploi, de la conformité des orientations aux attentes des entreprises et à la réinsertion des jeunes dans une difficulté bien française à laquelle le Nord-Pas de Calais n'échappe malheureusement pas, celle d'un taux d'insertion très mauvais de passage de l'école au premier emploi.

Nous serons donc très mobilisés, je l'ai fait savoir à Pierre de SAINTIGNON, à travers les professions, etc. De même que nous avons été mobilisés sur l'élaboration du contrat de formation pour lequel nous nous sommes réjouis de la méthode qui avait été utilisée et dans lequel nous sommes partants, au-delà des 70 contrats d'objectifs prévus, de définir un contrat

interprofessionnel, démarche extraordinairement novatrice à notre avis, dans laquelle je pense que les partenaires sociaux pourront s'engager et montrer la force de leur engagement sur justement cette adéquation qu'il nous faut.

Si nous avons à résoudre des problèmes de court terme, nous avons aussi à nous inquiéter de problèmes de moyen et de long termes. Je ne peux pas passer sous silence tout ce qui s'est passé au titre du Grand emprunt et pour lequel nous sommes très préoccupés de l'échec collectif dans lequel nous sommes sur ce dossier-là, et pour lequel nous pensons que le SRDE ne peut pas ne pas avoir d'expression sur ce sujet, qui est un sujet d'avenir fondamental sur les capacités de recours notamment au tissu économique qui n'atteint pas les marchés internationaux, et son adaptation en termes d'innovation, de lien à la recherche et indirectement du fait que les subventions, les financements prévus, ne devraient pas pouvoir être atteints en ce qui nous concerne, ce qui est tout de même quelque chose de tout à fait considérable.

Deuxième temps, nous nous inquiétons de plus en plus des problèmes de thromboses routières et autoroutières qui vont se poser si nous n'avons pas de vision d'actions d'amélioration, des problèmes que l'on nous pose maintenant tous les jours et qui toucheront demain des réflexes d'investissement, qui inévitablement feront réagir les acteurs économiques et microéconomiques face à une situation dont nous ne voyons pas comment elle va s'améliorer, et dont nous entendons au contraire que les prévisions à cinq ans nous conduisent dans des thromboses assez exceptionnelles. Nous nous inquiétons considérablement du manque de vision sur ces thèmes.

Merci, Monsieur le Président.

M. le DOUJET - Je voulais intervenir à partir des différentes remarques de mes collègues et partenaires sociaux sur un certain nombre de points, un certain rappel. Effectivement, la situation économique est très difficile, mais je pense que délibérément il faut prendre un peu le point de vue ou l'axe d'entrée qu'a eu M. MOTTE, et considérer cela de façon dynamique, parce que j'ai l'impression que parfois on nous reproche, à nous entreprises, tout et l'inverse de tout.

Je vais prendre un exemple cité tout à l'heure en parlant du manque d'investissement ou du peu d'empressement des entreprises concernant les métiers, je voudrais rappeler qu'au niveau régional, le travail réalisé dans la plateforme Prime est parti au sein de la COPIRE sur un travail important, et qu'il a fallu à la COPIRE un certain temps pour convaincre l'ensemble de ses partenaires, même si maintenant cette action est acquise et remise en cause par personne.

Concernant l'action des TPE-PME, je voudrais rappeler que depuis 1980, en arrêtant le compteur à fin 2010, les TPE-PME ont embauché 3,5 millions de salariés supplémentaires dans leurs entreprises, et que c'est un point positif.

Pour autant, on est très loin de combler tout ce qui veut se faire, si l'on prend la problématique de l'emploi des jeunes, on voit bien que la situation est vraiment dramatique. Néanmoins, je voudrais rappeler tout de même qu'en Nord-Pas de Calais, dans les contrats conclus par l'AGEFOS, on est à plus de 23% par rapport à l'année précédente. Et lors de la présentation au sein du Comité de coordination régional Emploi formation, on a rappelé comme le signalait M. GUILLON, que l'interprofessionnel représentait 25 % de l'ensemble des contrats de professionnalisation conclus en Nord-Pas de Calais, et je pense que là aussi, le fait de signer un contrat d'objectifs et de moyens avec l'interprofessionnel est un élément majeur, innovant, et qui sera, je pense, productif par rapport à l'ensemble des missions que l'on se fixe les uns et les autres.

Concernant un autre aspect relatif à la performance sociale des PME-TPE, et là c'est pour répondre peut-être à M. BONTINCK, je voudrais rappeler que justement dans l'une des quatre expérimentations du dialogue social territorial initiées avec la CFTC et la CFDT, on a attaqué cette problématique de la responsabilité sociale des entreprises au sein de TPE-PME, et la dernière réunion s'est faite dans une des entreprises adhérentes de la CGPME, qui a embauché un nombre considérable de personnes handicapées.

Alors bien sûr, je rappelle ces éléments-là non pas pour couper court à tout discours, mais pour rappeler aussi le côté positif de ce qui se fait en Nord-Pas de Calais.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup. Je salue chaleureusement Philippe VASSEUR, qui est le Président comme chacun le sait de la Chambre de commerce et d'industrie de la région, en lui proposant de conclure ce premier point qui finalement était une introduction, une analyse de la conjoncture, et un bilan de l'action que nous menons.

Ensuite, nous engagerons nos débats.

M. VASSEUR.- Merci. Monsieur le Président, Monsieur le Préfet, il m'est difficile de conclure n'ayant pas participé à la totalité de vos travaux pour une raison qui est d'ailleurs tout à fait respectable, j'étais à Roubaix où nous tenions le troisième Forum des associations œuvrant pour la diversité. Vous me direz qu'on est loin du sujet, pas du tout. Nous faisons part, avec une cinquantaine d'associations, des difficultés que nous rencontrons dans notre région pour faire en sorte que l'insertion soit égale pour tous. Parce que même s'il est difficile pour un jeune de s'insérer dans le milieu du travail, c'est encore plus difficile comme disait Coluche « *Y en a qui sont moins égaux que les autres* », quand on appartient, disons à ce qu'on appelle une minorité, et qui plus est une minorité visible, c'est un terme que je déteste, mais c'est une réalité.

Le constat que nous faisons tous ensemble c'était que cela devenait de plus en plus difficile, parce que nous sommes dans un contexte économique qui peut susciter légitimement des inquiétudes. Et au titre de représentant du monde des entreprises, j'espère me tromper quand je pense que les années 2012 et 2013 seront des années difficiles. Quand je dis des années difficiles, je suis peut-être en dessous de la réalité, mon propos n'a strictement rien de politique, quelles que soient les personnes qui seront amenées à diriger notre pays dans les années qui viennent, nous sommes dans une situation économique qui va nécessiter certainement beaucoup d'efforts. Quand je dis efforts, qu'on ne le prenne pas mal, ou avec les termes de rigueur, d'austérité, etc., nous ne sommes pas dans ce cadre-là aujourd'hui. Cela veut dire que pour nous Chambre de commerce et d'industrie, pour la Chambre de région et les chambres territoriales, il y aura deux nécessités.

La première, une nécessité permanente, celle d'être très proches des entreprises afin de leur rendre les services qu'elles attendent de nous, et quand on parle des entreprises qui ont besoin du réseau des chambres de commerce et d'industrie, bien évidemment ce sont plutôt les petites et moyennes entreprises, que les très grandes qui ont leurs propres services. Il faudra que nous soyons très proches d'elles, notamment pour les aider autant que faire se peut à franchir des obstacles et des caps qui seront incontestablement difficiles. Il s'agit d'assurer leur pérennité, de leur permettre de franchir cette période qui sera une période compliquée pour l'économie en tout cas.

Deuxième nécessité pour le réseau des chambres de commerce et d'industrie, c'est d'être partie prenante d'un projet. Nous sommes effectivement dans une conjoncture qui nécessite que nous prenions des mesures d'urgence, il faut être capable aussi de regarder au-delà. Parce que si

nous nous fixons simplement sur les difficultés que nous connaissons, quand nous sortirons de la crise parce que nous en sortirons un jour, nous ne serons peut-être pas en état de saisir des opportunités qui se présenteront.

Et donc, la notion de projet doit rester fondamentale. Et quand je dis projet, c'est un projet de rebond, bien évidemment, mais aussi un projet de développement, nous devons poursuivre ce projet de développement pour le futur, ce projet doit être évidemment collectif.

Nous jouerons notre part, mais ne pourrons pas la jouer tout seuls, ni indépendamment de ce qu'il se passe autour de nous. Nous devons évidemment unir les forces. Unir les forces, cela signifie deux choses. Premièrement, cela serait bien si on arrivait à unir les forces de tous les présents. Je ne me fais aucune illusion, je suis parfaitement conscient des différences qui existent entre nous et parfaitement conscient également que dans une société, par moments ces différences se traduisent par des confrontations. C'est légitime, il ne s'agit pas du tout de nier cette réalité ni de s'en offusquer ni de s'en désespérer.

Néanmoins, il y doit y avoir des moments où l'on doit être capable de trouver des intérêts communs, et notre intérêt commun collectif, quel qu'on soit, c'est bien évidemment que notre situation régionale s'améliore ou soit capable à la fois de résister et de progresser. Et donc, première union possible, souhaitable, c'est celle de tous les présents, même s'il s'agit d'objectifs bien ciblés et non pas sur l'ensemble bien évidemment.

Deuxième union souhaitable, c'est celle de tous les territoires de cette région. On a évoqué tout à l'heure la compétition qui existait ou existe encore entre les territoires de la région, c'est pour moi un combat du passé et un combat dépassé. Quand vous pensez que nous sommes 4 millions d'habitants, rapportés aux 7 milliards d'habitants de la planète, et situés sur la superficie d'un territoire représentant 2,2% du territoire métropolitain, je pense que ces guerres microcholines qui peuvent exister d'une ville à l'autre en plus des villes parfois séparées de quelques dizaines de kilomètres seulement, c'est une vision dangereuse, qui à mon avis ne correspond pas à la réalité du monde.

J'estime que nous sommes capables de surmonter cette confrontation des territoires que nous avons connue pendant des années et des années, et c'est une volonté, je vais presque dire nouvelle, ou en tout cas une volonté affirmée du réseau des chambres de commerce et d'industrie dans la région, qui autrefois avaient des notions de rivalité, rivalité entre la métropole et le reste de la région, rivalité entre le sud du département du Nord et l'ouest du département du Pas-de-Calais.

Nous sommes en mesure aujourd'hui de pouvoir surmonter autour d'un projet commun, cette confrontation entre les territoires. Et c'est le plan d'action que nous avons mis en œuvre ensemble, avec toutes les chambres de commerce et d'industrie qui doit nous permettre de progresser, plan d'action que je ne vais pas détailler devant vous bien évidemment, nous avons eu l'occasion d'en parler notamment dans le cadre du SRDE, mais qui doit mettre en jeu quatre clés, quatre outils fondamentaux qu'on ne peut pas négliger et qui devront être les priorités que nous mettons en avant : innovation, formation, création transmission d'entreprise, et international.

Quand je dis international, qu'on ne se méprenne pas, nous sommes dans une région, aujourd'hui, qui aurait tout à perdre de la fermeture des frontières, 30% de notre PIB étant réalisé à l'exportation. C'est un chiffre que nous devons toujours avoir présent à l'esprit et nous pouvons, je le pense, améliorer encore cette performance, notre région compte 5.500 entreprises qui exportent et nous pouvons probablement aider de nouvelles entreprises, et notamment des

petites et moyennes, à prendre leur place sur le marché de l'exportation, même s'il s'agit d'une exportation relativement proche.

Voilà, Monsieur le Président, non pas une conclusion, mais le témoignage que je pouvais apporter, notre volonté de travailler en synergie, de travailler en réseau et bien évidemment de nous inscrire complètement et sans réserve dans le cadre du SRDE.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup. Nous abordons le premier grand débat, Mutécos, vous le savez, je le disais en introduction, trois ateliers territoriaux sur les mutations économiques, l'un à Valenciennes sur l'anticipation et la gestion des mutations économiques ; l'autre à Arras sur les mutations et restructurations, quelles réponses dans ce domaine ; et le troisième à Dunkerque sur la réindustrialisation du Nord-Pas de Calais, mythe ou réalité.

Je vous propose donc, en saluant M. le Préfet de région et en le remerciant pour sa présence, que nous entrons dans le débat avec M. STUSSI, qui va cadrer le sujet, puis suivra une série d'interventions et nous ouvrirons le débat avec l'hémicycle.

3- Débats

➤ Ateliers Mutécos

M. STUSSI.- Merci, Monsieur le Président. Bonjour Mesdames, Messieurs, mon propos introduira les interventions de Christiane CECCALDI, du Contrôle général économique et financier ; de Frédéric BRUGGEMAN, qui a animé les trois séminaires consécutifs des ateliers dont nous allons vous parler ; et d'Alain TESSIER, qui a planché sur le thème de la réindustrialisation lors du dernier séminaire qui s'est tenu à Dunkerque.

Tout d'abord, ce concept d'atelier mutations économiques n'est pas un concept totalement nouveau, il a été testé durant dix ans, je parle sous le contrôle de Mme CECCALDI, au niveau national, une rencontre était suscitée chaque année par les ministères de l'Économie, de l'emploi et également la DATAR, réunissant des décideurs publics et privés sur ce thème de l'accompagnement, de l'anticipation des mutations économiques, avec trois ingrédients : la recherche d'une compréhension commune des enjeux entre les participants, un échange de bonnes pratiques, et enfin, une synthèse des travaux tournés vers l'action. Il ne s'agit pas simplement d'une réflexion en chambre, mais de propositions concrètes à formuler.

Le concept a été transposé et adapté dans les régions PACA et Lorraine, respectivement en 2008 et en 2009, et il nous a semblé intéressant de nous lancer également dans le Nord-Pas de Calais, avec le constat que le Nord-Pas de Calais est une terre de mutations économiques à l'évidence, mais aussi que le partenariat symbolisé d'ailleurs par la réunion d'aujourd'hui est un terreau porteur pour ce type de réflexion.

L'objectif ultime de la démarche mutations économiques est évidemment d'améliorer notre capacité collective à surmonter ces mutations dans les entreprises et dans les territoires, avec un constat bien connu qui est celui de la globalisation des marchés et des technologies, de l'intensification de la circulation de l'information et des capitaux, on parlera d'intelligence économique tout à l'heure, et de l'accélération des cycles de production.

Au fond, une présence permanente des mutations économiques, qui n'épargnent aucun secteur d'activité, mais aussi, au travers de ces mutations économiques, des opportunités pour les entreprises, pour les territoires, de rebondir, parce que dans un contexte d'accélération des mutations, évidemment aucune position n'est acquise. Ces opportunités peuvent naître justement

de ces changements, de cette régénération du tissu économique à laquelle nous aspirons tous en repensant simultanément à la place de l'Homme dans ce processus, et notre capacité à ancrer territorialement les activités économiques dans les territoires, un peu en contrepoint, finalement, de la mondialisation qui est la toile de fond de nos activités.

Également, cet atelier mutations économiques vaut autant par la méthode utilisée, à savoir créer au fond une intelligence collective entre les participants et les intervenants à ces ateliers, méthode qui a permis de réunir un groupe, un noyau de 70 personnes avec des entreprises, trop peu sans doute, mais en tout cas il y en avait, des collectivités territoriales, des chambres, des organisations professionnelles, des syndicats de salariés, des experts, etc.

Ce réseau qui s'est constitué permet de mieux se connaître, de valoriser les bonnes pratiques, et de faciliter la création d'une communauté de pensées et d'actions. Les résultats de tout cela, avant de passer la parole à Mme CECCALDI, ce sont d'abord des actes et des documents qui ont été présentés au cours de cet atelier et des trois séminaires qui l'ont constitué, disponibles sur un site dédié du ministère de l'Économie. Si vous tapez sur votre moteur de recherche favori Mutécos Nord-Pas de Calais, vous arriverez dessus, c'est aussi un gisement d'idées à exploiter, un gisement qui n'aboutit pas évidemment, on pourra peut-être le regretter, à un plan d'action précis, mais qui aiguise notre appétit quant à de nouvelles perspectives d'actions collectives.

Enfin, c'est une toile d'acteurs, j'appellerai cela ainsi, qui se sont rencontrés au cours de ces trois séminaires et qui, nous l'espérons, continueront à travailler ensemble.

Monsieur le Président, je vous propose de donner la parole à Christiane CECCALDI.

Mme CECCALDI.- Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, merci beaucoup. Je reviendrai très brièvement sur cette action interministérielle réunissant la DATAR, la DGEFP, etc., et bien sûr l'ensemble des partenaires de cette région.

Surtout, l'idée peut-être forte de cet atelier, c'est la base de l'engagement volontaire des acteurs institutionnels régionaux. Sans vous nous n'aurions rien fait, nous n'aurions pas pu progresser dans cette compréhension. Il nous a paru nécessaire de confronter dans le cadre de ces travaux les expériences de terrain à des paroles d'experts nationaux et internationaux, afin de faire émerger les pics de réflexion pour l'avenir et surtout améliorer la lisibilité du rôle de chacun pour avoir une approche offensive et créer ainsi une dynamique de territoire.

L'expérience montre qu'il est indispensable qu'un territoire s'organise pour favoriser un flux permanent de richesses, d'activités, et donc d'emplois. Nous avons tout à gagner à capitaliser et à mutualiser les expériences, à valoriser les plus positives et les plus innovantes.

Nous avons donc souhaité travailler en toute transparence et investir dans la restitution exhaustive des travaux. Vous trouverez en ligne sur le site economie.gouv.fr/mutecos, les actes et les synthèses des trois séminaires qui se sont tenus à Valenciennes, Arras et Dunkerque.

Nos travaux se sont articulés autour de trois questions dont nous allons vous restituer les principales conclusions : comment développer les activités productives de demain ? Comment constituer une société apprenante et entreprenante ? Comment favoriser un mode de gouvernance au service de l'intérêt général des territoires ?

Nous nous sommes en particulier interrogés à Dunkerque sur la meilleure façon de se préparer un futur, qui par nature reste imprévisible, et sur notre capacité à intégrer les signaux faibles concernant les potentialités émergentes.

L'une des conclusions majeures de cet atelier est la nécessité de travailler en réseau, de multiplier les maillages qui unissent les hommes, les territoires, et les entreprises. C'est cette antériorité des relations, des solidarités, et des habitudes de travail qui permettra aux territoires de développer la souplesse, la réactivité, l'agilité indispensables pour mieux anticiper les mutations économiques.

D'ores et déjà l'État se situe, à travers la réforme de ses services en région, dans cette démarche d'écoute, de dialogue, et de renforcement de la qualité de ces appuis aux entreprises et au développement économique territorial.

Cette démarche ne se substitue bien entendu pas à celle que vous avez engagée à travers les actions de coordination territoriale, dont le SRDE est un des pivots. Notre proposition visait à prendre le temps durant ces six jours de se projeter dans l'avenir, de questionner sans tabou nos certitudes et nos convictions, de déplacer le champ de nos réflexions pour prendre en compte en permanence les changements profonds que nous connaissons. Ce questionnement, parfois déstabilisant, concerne aussi bien le questionnement des activités productives de demain, l'évolution du marché de travail, que le mode de gouvernance collective.

Les réflexions menées tant sur le plan régional, à travers ces ateliers, que sur le plan national lors des séminaires thématiques du cycle annuel Mutécos donneront lieu en octobre 2012 à la tenue d'assises nationales. Au cours de cette manifestation, des propositions très concrètes d'évolution des dispositifs d'accompagnement des mutations économiques seront présentées, bien évidemment, les travaux de l'atelier Nord-Pas de Calais contribueront à nourrir cette initiative. Il n'y a pas de territoire sans avenir, mais pour construire l'avenir il faut partager des projets communs et y croire sur le long terme.

Alors merci à tous de votre engagement, de votre accueil, merci de nous avoir aidés, ce travail est le fruit de vos réflexions et il vous appartient. Je suis certaine que vous poursuivrez et approfondirez les pistes résumées dans le document de synthèse qui vous a été remis et que nous allons vous présenter.

Bien évidemment, le contrôle général économique et financier reste à votre disposition pour, si vous le souhaitez, continuer à vous accompagner, à approfondir cette thématique de mutation économique. Et donc, je vais passer la parole à Frédéric BRUGGEMAN, du groupe Amnyos, qui a été notre animateur modérateur de ces ateliers, et à Alain TESSIER, expert en stratégie industrielle, qui a eu la lourde charge de mener l'atelier « Réindustrialisation, mythe ou réalité ? ».

M. BRUGGEMAN.- Merci beaucoup, bonjour à toutes et à tous. Nous nous retrouvons, Alain TESSIER et moi, dans la position classique des personnes qui ont vécu six jours de débats intenses, avec 70 personnes, des experts, plusieurs acteurs, et nous disposons d'une demi-heure pour faire la synthèse de tout cela en étant à la fois clairs, pragmatiques, théoriques et pratiques. Nous n'allons pas y arriver, mais allons essayer. Je propose peut-être de mettre l'accent sur la méthode, puisque c'est finalement à cela que ce séminaire était dédié.

Nous sommes en phase de mutations économiques, les mutations économiques ce sont à la fois des menaces, mais aussi des opportunités. Ce sont des crises et des restructurations qui les

accompagnent, mais ce sont aussi des investissements et des développements d'activités. Du coup, on a tourné dans le séminaire autour de deux questions, reprises en page 7 de cet opuscule que vous avez normalement sur vos bureaux, à savoir :

- Est-il possible d'anticiper les opportunités et d'aider les acteurs à s'en saisir ?
- Est-il possible d'anticiper les menaces et d'aider les acteurs à les affronter ?

Pour répondre à ces questions, je vais faire des flashes. Juste comme cela, donc ce sera à la serpe, mais vous pourrez nous poser des questions par la suite.

Nous sommes d'accord et nous en avons parlé ce matin, les changements auxquels nous faisons face, tous collectivement, sont particulièrement amples. Ils sont non seulement particulièrement amples, mais qui plus est, ils s'accompagnent de ruptures brutales. Face à cela, il y a deux tentations, la première est de regarder plutôt vers le passé, et la deuxième est de chercher à prédire l'avenir.

Premier élément de méthode massif du séminaire, l'avenir est et restera totalement imprévisible. Ce n'est donc pas la peine d'essayer de le prévoir, il n'est pas prévisible. Je ne méconnais pas le fait qu'il existe des stratégies dont on peut subodorer un certain nombre de conséquences. Cela, c'est une autre question, mais l'avenir n'est pas prévisible, c'est le point de départ de la méthode que l'on vous propose.

Comment s'y prendre ?

Tout d'abord, en se disant que l'on est dans un monde dans lequel le flux de changements est permanent, et ce flux de changements a un impact dans deux domaines particulièrement importants pour notre sujet.

Le premier, c'est la compétitivité des entreprises. Les entreprises perdent en compétitivité alors même qu'elles sont en bonne santé. Il n'est donc pas possible de rester sur des positions acquises.

Le deuxième, c'est l'employabilité et les compétences des salariés. Les mutations économiques font subir aux compétences exactement la même chose qu'à la compétitivité. Les compétences s'usent non pas parce que les personnes qui les portent sont moins efficaces, mais parce que les évolutions du système productif font qu'elles sont moins demandées et moins utiles. Ceci veut dire qu'il y a une symétrie pour les salariés et que les compétences et l'employabilité des salariés s'érodent alors même qu'ils sont encore au travail dans des entreprises, qui sont en bonne santé.

Cela signifie, et c'est le dernier point de méthode à mon avis, que la première proposition qu'il faut faire est de dire que l'anticipation et la gestion des mutations économiques reposent sur la capacité des acteurs, les entrepreneurs et les salariés, à faire face aux changements.

▸ Et donc, la première proposition que l'on vous fait est de dire, il y a un vrai enjeu à développer des organisations capacitantes visant à développer justement la capacité à la fois des entrepreneurs et des salariés, et ces organisations capacitantes doivent à la fois sécuriser les risques pris, permettre d'acquérir de nouvelles compétences, et développer l'innovation.

▸ Deuxième proposition, si le futur est totalement imprévisible, il est aussi déjà présent chez nous. On appelle cela des signaux faibles. En fait, on appelle cela comme on veut, mais des tendances se développent alors même qu'on ne les voit que très peu. Ces tendances-là, on les voit

d'autant mieux qu'il existe des lieux où l'on peut discuter de ce qu'il se passe dans une optique de préparation du futur. Cette assemblée est probablement l'un de ces lieux à l'échelle régionale. Il y a évidemment de tels lieux à l'échelle des entreprises, de même qu'à l'échelle des territoires.

La proposition méthodologique qui est faite là est de dire, dialoguer c'est anticiper, et anticiper ce n'est pas prévoir l'avenir, c'est voir au mieux des tendances émergentes et discuter collectivement des moyens de s'y préparer.

▸ Troisième proposition, la terre n'est pas plate. Vous me direz que ce n'est pas un scoop, mais c'est une référence à cet ouvrage qui expliquait que la mondialisation allait tout niveler, que les territoires seraient tous identiques. Et l'on sait maintenant que ce n'est pas vrai. En réalité, les territoires ont un rôle particulièrement important à jouer dans la préparation du changement, dans l'anticipation des mutations économiques et dans la construction des dispositifs qui permettent de les accompagner.

Une fois que l'on a dit cela, cela veut dire que les territoires sont en charge - et les territoires sont des géométries variables - de faire en sorte qu'il y ait une coopération des acteurs, que les stratégies différentes à l'œuvre n'aboutissent pas à un résultat négatif globalement, ou à un jeu à somme nulle. C'est pourquoi nous n'avons pas de plan d'action. Les plans d'action vous les avez. Les plans d'action s'appellent Schéma régional de l'innovation, Schéma régional développement économique, CPRDF, et bientôt, Schéma régional de l'enseignement supérieur.

Ces plans d'action, il est important de bien comprendre que non seulement ils sont nécessaires, nécessairement articulés, mais aussi, qu'ils jouent un rôle particulièrement important dans l'anticipation des mutations économiques, celui de faire en sorte que les stratégies différentes des acteurs, et qui resteront différentes, aboutissent à un jeu à résultante positive.

▸ Quatrième proposition, on ne construit pas l'avenir avec les réflexes du passé, et cela ne sert à rien de s'accrocher aux activités qui s'en vont. En tout cas, cela ne sert à rien de s'y accrocher tel que. Cela veut dire qu'il n'y a d'avenir pour une activité présente que s'il y a une capacité d'innovation. Et sur la capacité d'innovation, évidemment on pense immédiatement à l'innovation technologique en premier lieu, or il faut intégrer aussi les innovations organisationnelles et sociales, mais il est vrai que la technologie joue un rôle particulier, la technologie, l'industrie, les services, et sur ce plan notre séminaire a travaillé sur l'idée que l'enjeu n'était pas de développer plutôt l'industrie que les services, ou plutôt les services que l'industrie, mais de développer des formes innovantes de production, qu'elles soient matérielles donc industrielles, ou immatérielles donc de service, qu'elles soient développées dans des sphères publiques ou dans des sphères privées.

Cela dit, sur cette question : « Comment développer les activités productives de demain », je vais céder la parole à Alain TESSIER, qui va faire un zoom sur le sujet, ensuite je reviendrai sur les questions ressources humaines, puis emploi, compétences.

M. LE PRÉSIDENT.- Il faut tenir dans vos délais, d'autant plus que j'aurai quelques remarques méthodologiques à formuler sur ce que vous venez de dire, qui est tout de même une négation absolue de tout ce que l'on fait depuis dix ans, dans le raisonnement.

Je me permets de le dire parce qu'il y a un peu de fâcherie à la tribune dans la manière dont des cabinets donnent des leçons à des régions organisées sur ces questions depuis longtemps, qui débattent, diagnostiquent, dialoguent ensemble pour construire des itinéraires communs, pour construire leur avenir, il y a des formes de leçon que je ne peux pas entendre.

La parole à M. TESSIER.

M. TESSIER.- Bonjour à tous, au travers de ce qui vient d'être dit, je voudrais traiter plus particulièrement du rendu des travaux menés au cours du séminaire de Dunkerque, qui avait pour objet de traiter comment développer les activités productives de demain.

Ce séminaire de deux jours, début octobre, que j'animais avec Michel BOVE, a permis dans un premier temps de dégager un consensus et un constat. Le premier constat, c'est qu'aujourd'hui, c'est effectivement incontestable, les pays qui comptent, ce sont des pays qui ont su garder un secteur industriel conséquent dans leur économie, que ce soient des pays déjà développés ou émergents. Ceci a permis de considérer que bâtir une économie basée sur le tout service était peut-être une forme d'illusion qui trouvait ses limites.

Au travers de ce constat qui a fait consensus, il faut considérer que l'industrie de demain sera probablement, à l'inverse d'hier, une industrie bâtie autour d'un écosystème qui ne produira pas que des biens matériels, mais qui en fait sera la combinaison et l'addition de services à la fois amont et aval dans le processus de création de valeurs, de valeur ajoutée notamment, et que dans ce cas-là la production manufacturière ne sera pas forcément essentielle dans ce processus de création de valeurs.

On voit bien que l'idée de développer des produits à valeur ajoutée, que ce soient des biens manufacturés ou de service, nous conduira de plus en plus à rentrer dans une économie que l'on appelle aujourd'hui « économie de la connaissance », ou d'autres disent « économie du savoir intensif », peu importe des termes, mais cela signifie que bien entendu, il faudra s'engager dans une économie de recherche du savoir, de l'innovation, et j'ajouterai et je voulais notamment développer ce point, mais cela a été fait tout à l'heure avec force, la notion d'entrepreneuriat. On a très souvent mené des politiques publiques en faveur de la recherche et du développement, de l'innovation, et plus récemment, on a bien ciblé le fait que l'entrepreneuriat était une des composantes essentielles du succès de ce type de stratégie, je n'y reviens pas puisqu'à deux ou deux reprises cette notion a été largement développée précédemment. Et ce sont ces facteurs-là qui feront que demain, les territoires se différencieront.

Les conclusions et les conséquences, en tout cas au regard de ce premier constat qui faisait consensus, c'est qu'il est peut-être difficilement imaginable, pour ne pas dire illusoire, de penser que la réindustrialisation des territoires demain, ici et ailleurs, se fera par la relocalisation d'activités qui sont intervenues au cours de ces dernières années ou décennies parce que la difficulté de nos économies est claire en matière d'engagement sur la bataille des coûts.

C'est donc par l'économie du savoir et de la connaissance que les territoires se développeront, et ceux qui ont pu ou ont su rentrer dans ce type de stratégie sont malheureusement peu nombreux, et lorsqu'ils font un travail de *benchmarking* ou d'évaluation des retombées économiques et structurelles de leurs territoires vous disent clairement, aujourd'hui, que l'emploi industriel de haut niveau à forte valeur ajoutée dégage en moyenne et en aval quatre emplois de service, que ce soient des emplois de service à l'industrie directement ou des emplois de service rentrant dans l'économie régionale.

Voilà pour un constat qui avait été fait et qui fait que peu de discussions et de débats ont pu intervenir sur ce plan-là.

Concernant plus spécifiquement la région Nord-Pas de Calais et le territoire de Nord-Pas de Calais, dans la mesure où ce type de stratégie de développement de nouvelles industries

pour demain se développait, la région trouverait sa différence également grâce à ses choix et à sa capacité à faire ses choix et à affecter les allocations de ressources économiques correspondantes pour y parvenir. Le point a été noté, ses choix ont déjà été faits et n'ont pas donné lieu à des discussions de fond sur ces thèmes.

En revanche, un point revenu très fréquemment et qu'il faut signaler, il pourrait être une vraie difficulté si demain la région s'engageait fortement dans les stratégies de développement de société du savoir, et ce point encore une fois a été signalé par plusieurs intervenants, c'est la difficulté de retenir ses diplômés. C'est probablement lié au tropisme des régions qui entourent votre territoire, je pense à l'Île-de-France mais probablement aux régions plus situées au nord, ce point a été signalé et ce serait un handicap bien entendu, facile à identifier si toutefois cette situation devait perdurer.

Également à signaler, le point sur la réflexion de la gouvernance et du management des territoires, gouvernance pour aller vers cette nouvelle industrie. Tout le monde s'accorde à dire, et là aussi ce sont des points connus, mais qu'il faut souligner, que la différence de compétitivité se fera par la capacité à innover. Et quand on parle d'innovation, on parle d'innovation au sens large du terme bien entendu, même s'il faut le reconnaître, l'innovation technologique est très certainement le moyen le plus pérenne pour rendre compétitif et surtout pour garder les avantages concurrentiels des entreprises. Il faut considérer que la part de la valeur ajoutée dans les produits ou les services qui seront développés par le territoire constituera un vrai indicateur de compétitivité.

Autre point à retenir et à signaler, c'est le fait que, et là on revient à l'aspect gouvernance, la capacité d'agilité, entre guillemets bien entendu, de saisir des opportunités, sera aussi un facteur de réactivité et donc de compétitivité, et également le renforcement de la gouvernance et du management institutionnel sont un point à retenir.

Sur ce dernier point, on a clairement identifié que l'accompagnement de changements qui a été évoqué tout à l'heure tiendra de plus en plus compte de l'acceptabilité sociale des besoins d'information, des besoins de transparence, des besoins de sécurisation, le mot sécurisation est à prendre au sens large, tant sur le plan économique, sur le plan social, mais également puisqu'on parle d'industrie, que sur le plan de la sécurité industrielle.

Finalement, il faudra considérer le citoyen comme un client, c'est-à-dire un client ou un citoyen à écouter fonction de l'engagement dans ces stratégies-là pour faire adhérer le citoyen, ce qui n'est pas simple, puisque je rappelle que s'engager dans ce type de stratégie, c'est s'engager dans des cycles longs sur le plan économique, et des cycles incertains voire risqués.

Tout processus d'innovation, quel qu'il soit, s'il est porteur d'avantages compétitifs, il est bien entendu porteur de risques qu'il faut savoir assumer. D'où l'importance d'expliquer ce type de stratégie en donnant le sens, bien entendu, en fixant les objectifs et en les portant à connaissance afin d'identifier les processus qui mènent aux résultats, pour les mettre sous contrôle, c'est-à-dire les mettre en évaluation, procéder fréquemment à des *benchmarks*, mesurer les résultats et corriger les écarts s'ils apparaissent.

Tous ces comportements et ces évolutions qui paraissent également importants sont le reflet de la nécessité d'écouter les citoyens au regard d'un processus qui se révèle parfois éloigné de nos citoyens, et dans des cycles économiques longs et difficilement compréhensibles.

Je terminerai simplement, pour être très synthétique au sujet de ces deux jours de débat, sur les principales idées et orientations qu'il faut retenir des discussions qui sont intervenues.

La première, si l'on veut rentrer dans une vraie économie de la connaissance et du savoir, il faut maintenir, voire renforcer les politiques publiques prioritaires et surtout les soutenir dans le temps. Puisque nous sommes dans des cycles longs, ce serait vraiment contre-productif de ne pas maintenir les efforts sur la longueur du cycle.

Bien entendu, ce sont des politiques publiques en faveur de la recherche et du développement, en faveur de l'innovation encore une fois au sens large, et de l'entrepreneuriat.

J'ajoute volontairement l'entrepreneuriat puisque ce thème a bien été repris ce matin. Vous me direz, c'est relativement banal, c'est effectivement ce que l'on dit depuis 30 ou 40 ans. Je ferai simplement observer qu'en matière d'allocation de ressources sur ces politiques publiques, il faut le reconnaître, par le passé ces dotations étaient plutôt des variables d'ajustement qui n'ont pas toujours permis d'atteindre les objectifs que l'on s'était fixés au niveau national bien entendu, ni au niveau régional parfois. Je rappelle au passage que l'objectif national qui a toujours été affiché, c'est nous devons réaliser 3% de R&D dans le PIB. Vous voyez que nous n'atteignons pas tout à fait cet objectif.

Au sujet de cette notion d'effort nécessaire pour aller vers cette économie de la connaissance, je voudrais vous présenter une carte qui est un indicateur (de source OCDE), il s'agit de la carte des dépôts de brevets en Europe. Il faut prendre cette carte à sa juste valeur, certainement pas lui donner des interprétations qui ne seraient pas les bonnes, d'autant que les cultures de dépôts de brevets entre les États et les Régions ne sont pas les mêmes, donc il faut garder une certaine prudence.

Toutefois, elle mène à réflexion. On voit très bien, à travers cette carte, le clivage qui existe entre l'Europe du Nord, relativement bien industrialisée, et l'Europe du Sud. Pour l'Europe du Sud, hormis quelques écosystèmes bien connus aujourd'hui, l'Île-de-France, Rhône-Alpes et le nord de l'Italie qui est très industrialisé, on voit très bien que ces politiques-là donnent comme indicateur une concentration très forte des dépôts de brevets dans les pays industrialisés et à forte compétitivité.

Cela n'a qu'une valeur de réflexion, certainement pas d'interprétation au-delà de cette simple présentation, je note simplement qu'elle est le reflet d'engagements de politiques fortes dans le domaine de l'industrie de demain par rapport à ces territoires.

Voilà concernant le premier sujet d'importance qui avait été signalé.

Le deuxième sujet qui rejoint le premier quelque part, c'est la nécessité de renforcer ces écosystèmes au travers des priorités qui ont déjà été définies, c'est le cas dans la région. Alors probablement en éliminant les derniers clivages qui pourraient exister, je ne sais pas s'il en existe encore, dans le domaine de l'industrie et de la recherche, c'est fondamental, et également en développant de plus en plus, parce que c'est une des conditions de développement de ces écosystèmes, la transversalité dans l'ensemble des disciplines qui accompagnent le développement technologique et le développement industriel, aussi bien dans les domaines des sciences dures que des sciences molles.

Pour terminer, et cela a été dit en Nord-Pas de Calais mais c'est vrai pour l'ensemble des régions françaises, l'image et le concept de l'industrie ont été dégradés ces dernières décennies, il faut maintenant les réhabiliter notamment auprès des jeunes. Dans certaines régions, beaucoup

d'industriels vous diront qu'ils ont du mal à recruter des personnes de bon niveau, et de bons techniciens, y compris dans des secteurs de pointe au passage, qui pourtant ne devraient pas rencontrer de difficulté particulière de recrutement, mais qui se trouvent confrontés à cette question d'image.

Cela veut dire aussi, et là ce sera ma conclusion, mais vous l'avez entendue, réintroduire l'entrepreneuriat, c'est un problème de culture, notamment dans nos écoles, afin que nous ayons demain de vrais entrepreneurs qui se lancent dans l'économie de la connaissance et dans la compétitivité de nos entreprises.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Je vous propose que nous passions au point suivant. Sur ce point, je suis content de savoir que beaucoup d'autres régions ont beaucoup de retard. Là nous sommes complètement hors jeu de toute notre discussion régionale, ce n'est pas ainsi que nous fonctionnons, il y a longtemps que nous avons créé le rapport collectif entre tous, longtemps que nous avons diagnostiqué ensemble, longtemps que les gouvernances sont installées, longtemps que les partenaires sociaux, les partenaires économiques, publics, sous toutes leurs formes, consulaires, sont à la manœuvre dans le respect et l'écoute des uns et des autres, nous sommes tous extrêmement différents, nous avons tous des opinions très différentes, nous portons tous des politiques très différentes, et pourtant ici depuis dix ans j'ai l'habitude de dire au nom de tout le monde, nous nous plaçons sur le chemin du possible, nous construisons ce qui nous semble possible pour notre région, au-delà de toutes nos différences.

Alors je le dis avec beaucoup de respect pour nos invités qui ont rendu compte d'une initiative, je pense qu'elle ne mérite pas plus de débats que cela, donc je vous propose de passer au débat suivant en abordant le pôle d'excellence économique Santé avec l'ensemble de nos représentants.

Je vous rappelle que notre région compte actuellement 12 pôles d'excellence : plasturgie, logistique, bois, image, éco-entreprise, mécanique, agroalimentaire, ubiquitaire, BTP, automobile, textile et énergie, nous vous proposons d'acter un pôle supplémentaire que nous allons expliquer.

Avec plus de 800 entreprises et près de 24.000 emplois, la filière santé régionale occupe une place très particulière. L'objectif est de finaliser un rapport, une relation entre un pôle d'excellence sur la santé et le pôle de compétitivité, qui évidemment est majeur dans le domaine de la santé, de la nutrition santé et longévité, c'est son titre exact, arc-bouté sur les programmes de recherche et développement, d'innovation.

Le pôle d'excellence quant à lui a pour objectif, comme d'ailleurs on l'a fait sur un certain nombre de pôles d'excellence, je pense au textile en particulier, de créer les conditions pour qu'il y ait une complémentarité entre les actions et notamment que le pôle d'excellence s'intéresse à l'intelligence économique, au volet international de la stratégie des entreprises, qui viennent compléter l'effort de recherche et de développement.

Pour éclairer ce débat, je donne la parole à Etienne VERVAECKE, Directeur général d'Eurasanté, qui est aussi l'animateur du pôle de compétitivité Nutrition, Santé Longévité. Ensuite, Pierre STUSSI, puis Cécile BOURDON, ma chère collègue Vice-présidente de la Région en charge de la santé, puis nous engagerons un débat après que Sandrine se sera exprimée.

➤ **Lancement du pôle d'excellence Santé**

M. VERVAECKE.- Monsieur le Président, merci. Je voudrais m'attacher tout d'abord à répondre à la question suivante : pourquoi un pôle d'excellence Santé dans notre région ?

Je pense que quatre idées principales et quatre constats nous ont conduits à candidater à ce statut au sein du Schéma régional de développement économique.

Tout d'abord, vous l'avez rappelé à l'instant, la filière économique santé pèse d'un poids notable dans l'économie régionale, avec ses 800 entreprises et ses 24.000 emplois. Cette communauté économique a aussi pour particularité d'être la première communauté de recherche privée de notre région, et d'interagir de façon étroite, nourrie, avec une communauté de recherche publique qui elle-même aussi, en nombre, est la première sur ce thème santé avec 1.600 chercheurs.

Deuxième idée qui a conduit nos réflexions et nous a amenés à exprimer cette intention de labellisation au titre d'un pôle d'excellence, c'est aussi le constat que cette filière santé est sans doute l'une de celles dans la région où les interactions entre les entreprises et le monde académique sont les plus fréquentes, les plus riches, les plus nourries, mais que ces interactions doivent être aussi renforcées et intensifiées encore.

Troisième constat, celui de l'irrigation de l'ensemble du territoire régional par ces activités santé, on en trouve dans toutes les parties du territoire régional, et l'on trouve aussi dans l'ensemble du territoire régional beaucoup d'initiatives, de souhaits d'initiatives de restructuration, de développement économique dans le domaine de la santé, et notre souhait est bien d'organiser l'ensemble de ces projets, l'ensemble de ces intentions, l'ensemble de ces dynamiques dans un esprit à la fois de coopération et d'émulation, et bien sûr non pas dans un esprit de concurrence. Je crois que beaucoup ont souligné ce matin la nécessité finalement de travailler dans cette approche collaborative et d'émulation, plutôt que dans une logique d'opposition, de concurrence.

Quatrième aspect qui signe une des spécificités de ce futur pôle d'excellence, c'est son lien fort avec la communauté d'institutions de santé au sens d'institutions de soins, avec aussi une communauté de professionnels de santé et ses deux communautés, la communauté hospitalière et la communauté de professionnels de santé, qui elles aussi pèsent d'un poids lourd dans l'emploi régional. La communauté hospitalière a apporté une pierre majeure à la structuration d'un outil d'appui au développement économique, qui a été fondé de façon conjointe il y a maintenant de cela près de 15 ans, à la fois par le centre hospitalier régional universitaire de Lille, l'université de Lille 2, et les partenaires de collectivités locales.

Voici quelques chiffres clés pour illustrer cette filière d'importance pour l'économie régionale, je vais éviter de vous donner une litanie trop longue de chiffres, mais simplement si on peut mettre en exergue quelques points majeurs. Tout d'abord, 24.000 salariés en 2010 pour cette filière, contre 17.500 en 1996, c'est dire l'effet en termes de créations nettes d'emplois pour l'économie régionale. Une économie régionale en santé qui engendre un chiffre d'affaires de 7,2 Md€, avec un poids de l'export qui est de l'ordre de 40%.

En cela on voit que la filière santé, les acteurs du pôle d'excellence santé quelque part surperforment le poids de l'export que l'on enregistre pour l'ensemble de l'économie régionale, puisque le Président de la CCI a rappelé tout à l'heure que cette proportion est plutôt de 30% pour l'ensemble de l'économie régionale.

Également, 250 hôpitaux et cliniques répartis sur l'ensemble du territoire, et 1.600 chercheurs en biologie santé.

La vocation de ce pôle d'excellence est à la fois de faire assumer et définir par l'ensemble des acteurs qui le composent une stratégie partagée, de faire en sorte aussi que ces acteurs se choisissent un mode d'organisation efficient, et qu'enfin ils définissent ensemble une gouvernance claire.

C'est bien au regard de tous ces enjeux, et pour atteindre tous ces objectifs que nous souhaitons lancer ce pôle d'excellence.

Quand je disais tout à l'heure que ce pôle irrigue l'ensemble de l'économie régionale, notamment au travers de projets de structuration de développement économique, j'ai plaisir à citer les projets en phase d'amorçage sur le terme du handicap et des biomatériaux sur le littoral, dans le domaine de la chimie fine appliquée à la santé sur les territoires de Calais et de Dunkerque, dans le domaine de l'ingénierie de la santé à Valenciennes, et dans le secteur de la logistique santé à Euralogistique et sur le bassin minier.

Toutes ces initiatives aussi succèdent à d'autres qui ont déjà été lancées dans le passé, je pense à la création de cette agence de développement économique régionale en santé, créée en 1994, à la grappe d'entreprises labellisées par la DATAR, à savoir le Clubster santé créé en 1996 et labellisé par la DATAR depuis maintenant deux ans, et bien sûr aussi au pôle de compétitivité Nutrition Santé Longévité.

Quels sont les membres pressentis pour ce pôle d'excellence ? Eh bien l'ensemble des acteurs classiquement réunis dans le cadre d'un pôle d'excellence, c'est-à-dire les institutions locales, territoriales, les entreprises, les institutions universitaires dans leur ensemble, le PRES et tous ces acteurs au premier rang desquels l'université de Lille 2, le CHRU de Lille, l'Institut Pasteur de Lille, l'université de Lille 1, qui forment la grappe académique active dans ce domaine de la biologie santé, et bien sûr aussi les partenaires sociaux.

Pour vous aider à fixer cette idée de dissémination finalement des activités santé sur l'ensemble du territoire régional, vous voyez sur la carte affichée un barycentre de cette communauté économique en santé en métropole lilloise, puisque 56% des effectifs de la filière sont sur le territoire de la métropole. Néanmoins, on voit bien que l'ensemble du territoire régional est impacté avec quelques grappes sur le sud du département du Nord dans le domaine des dispositifs médicaux, dans le domaine des textiles santé aussi, et des industries de l'analyse et du diagnostic sur le territoire de Hazebrouck, et aussi avec ce sujet de la chimie fine en santé qui pèse lourd sur les territoires de Calais et de Dunkerque.

Les thèmes économiques regroupés dans ce pôle d'excellence Santé, vous les voyez cités sur ce transparent, c'est à la fois le secteur de la pharmacie, des biotechnologies et de la nutrition qui est en partie regroupé dans le pôle de compétitivité Nutrition, Santé, Longévité, je dis bien en partie puisque ce pôle de compétitivité est un pôle d'interface entre les industries agroalimentaires et de santé, mais ne regroupe qu'une fraction de l'économie régionale en santé, 4% des entreprises, et qu'une fraction de l'économie régionale en agroalimentaire, là aussi 4% seulement des entreprises de l'agroalimentaire régionales.

À côté de ce secteur qui pèse 20% des entreprises et 80% de la recherche privée, on trouve les technologies médicales, qui regroupent l'équipement médical, l'équipement

hospitalier, les produits pour le handicap et la dépendance notamment, soit 50 % du nombre des entreprises de la filière.

Autre sujet, celui des services aux établissements de santé, aux professionnels de santé, et aux patients qui pèsent à peu près 15% du total des entreprises de la filière, et enfin, les technologies de l'information appliquées à la santé qui elles regroupent 10% du total des entreprises.

Ce pôle d'excellence va essayer de répondre à un certain nombre d'enjeux, des enjeux transversaux et des enjeux sectoriels.

Parmi **les enjeux transversaux**, on propose en fait la gouvernance de ce pôle comme étant un des axes prioritaires, où l'on retrouve la convergence entre les thématiques d'excellence scientifique et économique de la région dans ce domaine de la santé. On a encore du chemin à parcourir pour faire converger un peu mieux les thématiques entre les deux communautés de recherches publiques et privées.

Se pose aussi la question de l'amélioration de la visibilité de cette filière, et le renforcement de son attractivité. Même si cette filière et ce pôle ont accueilli dans le courant de ces dernières années, un certain nombre de grandes entreprises, on peut penser à GSK sur le territoire de Saint-Amand, à Silliker sur le territoire de Hazebrouck-Merville, etc., il y a encore beaucoup de travail à faire pour que notre territoire soit clairement référencé sur le radar des décideurs internationaux pour y faire venir des investissements exogènes.

Troisième enjeu transversal, innover en croisant les solutions techniques d'autres secteurs et celles des besoins spécifiques à la santé, je pense que nous aurons au menu de l'animation de ce pôle d'excellence beaucoup d'interactions avec les autres pôles d'excellence, et que l'innovation proviendra aussi de ces démarches de fécondations croisées entre les innovations des différents pôles d'excellence.

Enfin, maîtrise de la réglementation pour accéder au marché, fort heureusement pour nous tous qui sommes des patients actuels ou futurs, les industries de santé sont fortement réglementées, et pour aider des acteurs de petite à moyenne taille à mieux comprendre et percevoir les enjeux de cette réglementation, il y aura un bouquet de services et d'initiatives à prendre pour les aider à comprendre ces enjeux.

Les enjeux thématiques que nous proposons aussi à la gouvernance de ce pôle, c'est de conforter la région en tant que lieu de référence sur les produits sanguins et connexes. Notre région compte 2.700 emplois sur ce thème des produits sanguins et connexes, avec une grosse part d'activité industrielle et de recherche dans ce domaine.

Deuxième enjeu, permettre aux entreprises du secteur des technologies médicales de concevoir des solutions innovantes et mutualisées, notamment un peu à l'image de ce que nous menons actuellement pour aider les entreprises de notre filière régionale à concevoir la chambre d'hôpital du futur dans une vraie démarche de living lab, c'est-à-dire associant les utilisateurs finaux, l'hôpital, les professionnels de santé, les patients pour essayer d'amener des solutions qui conviennent au plus grand nombre et de concevoir ensemble les innovations de demain.

Troisième enjeu, renforcer les capacités de la région dans le domaine des biotechnologies et de la pharmacie, notamment sur différents aspects comme celui de la maturation des projets issus de laboratoires. Tout ceci sera bien sûr réalisé en lien avec la future société d'accélération du transfert des technologies, ainsi qu'avec un autre enjeu spécifique à ce domaine des

biotechnologies, à savoir la problématique du renforcement des fonds propres des entreprises. À cet égard, la future création d'un fonds de coinvestissement régional apportera une pierre supplémentaire à ce dispositif de capital investissement régional, qui est un partenaire majeur et naturel de nos entreprises de biotechnologie.

Quatrième enjeu, accompagner l'émergence des activités de services aux patients, aux établissements de santé, aux industries, ce secteur des services aux patients et aux institutions de santé étant un gros pourvoyeur d'emplois pour notre économie régionale en santé.

Cinquième enjeu, fédérer les acteurs de l'imagerie médicale, du diagnostic et de l'informatique de santé autour de ce que l'on appelle la médecine personnalisée, et c'est vrai qu'il y a besoin de faire rentrer ces différentes sous-industries dans une démarche d'innovation intégrative pour apporter des solutions innovantes, pour mieux diagnostiquer, mieux traiter, et c'est un des enjeux que l'on essaiera de traiter dans le cadre de ce pôle d'excellence.

Sixième enjeu, fédérer les acteurs de l'orthopédie et des biomatériaux qui forment dans notre région une mini grappe, si je puis dire, qui a besoin d'être un peu stimulée pour vraiment se mettre en mode collectif, travailler les innovations en mode collectif de façon plus fréquente.

Bien sûr, cette filière ne part pas de rien, j'ai presque envie de dire que le secteur santé est un pôle d'excellence qui s'ignorait, donc beaucoup d'interventions sont réalisées par les pouvoirs publics en faveur de l'essor de cette filière, que vous voyez listées sur ce transparent.

Concernant la gouvernance, nous prenons comme complètement le cahier des charges du pôle d'excellence en associant à la gouvernance de celui-ci les acteurs, encore une fois collectivités locales, universités, entreprises, partenaires sociaux, pour essayer de construire ensemble ce chemin du possible, que Monsieur le Président, vous incitez chacun à prendre tout à l'heure.

Bien sûr, il y aura des comités techniques, des animations thématiques dans ce pôle d'excellence, tout cela reste à déterminer ensemble dans le cadre des futures réunions de travail qui auront lieu prochainement. Voilà en quelques mots ce que je voulais porter à votre connaissance.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup, les transparents sont à votre disposition, mais c'est un exposé très précis. Je donne la parole à Gilles BODOIN, directeur adjoint de la DIRECCTE, sur ce sujet, vous avez la parole.

M. BODOIN.- Merci, Monsieur le Président. Monsieur VERVAECKE a fait une description extrêmement exhaustive du futur pôle d'excellence santé, par conséquent, il y a beaucoup de choses que je comptais dire que je ne dirai pas parce qu'elles ont déjà été dites.

En généralité peut-être sur la filière santé, je crois qu'il est extrêmement important de bien voir que cette filière est totalement dépendante de la démographie, population, espérance de vie, ce qui modifie les comportements, ce qui constitue aussi la filière dans un marché en parfaite expansion et qui suppose une structuration de ce marché. C'est aussi une filière qui fait le grand écart en permanence entre l'international et le local. L'international, parce que les technologies sont diffusées à travers l'ensemble du monde et impactent la région dans un sens comme dans l'autre, à l'export comme à l'import. Le local aussi puisque par définition la filière s'applique à toute la population bien évidemment.

C'est aussi, et je crois que cela a été dit, et qu'il faut vraiment insister sur ce point, une filière qui exige en permanence de l'innovation, de l'innovation en recherche fondamentale, de l'innovation en recherche appliquée, et qui se traduit également par des problématiques d'instrumentation médico-chirurgicale, et cette modification de la situation de la filière conduit à poser un certain nombre d'enjeux dans le domaine de l'emploi, et surtout de la modification des compétences, montée en qualification et montée en compétence.

En même temps, c'est une filière qui représente des métiers en tension, un certain nombre de postes ne sont pas occupés, et derrière tout cela, cela a été dit, je crois qu'il faut également insister sur ce point, c'est une filière qui exige d'énormes financements, que ce soit dans le domaine pharmaceutique, dans le domaine de la recherche et du développement, ou dans le domaine des technologies et de l'industrialisation.

C'est donc une filière multidimensionnelle liée à de multiples enjeux. La situation de la filière dans le Nord-Pas de Calais a été décrite par M. VERVAECKE, je n'y reviens pas, j'insisterai sur le fait que c'est évidemment une filière majeure dans la région, moins peut-être par le nombre d'emplois total que par ses perspectives d'innovation et de transformation.

Pour terminer, je dirais qu'elle est structurée actuellement autour de trois ensembles : Eurasanté bien évidemment, le pôle compétitivité NSL évidemment ; et le Clubster Euro Santé, et ces trois articulateurs de la filière, nous les verrons à l'œuvre dans le pôle d'excellence.

Ce pôle d'excellence, l'État ayant déjà soutenu les différentes composantes, Eurasanté, le pôle de compétitivité, et le Clubster, évidemment l'État continuera à soutenir l'ensemble du dispositif qui se mettra en place. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup. Je donne la parole à Cécile BOURDON, Vice-présidente en charge de la santé au Conseil régional du Nord-Pas de Calais.

Mme BOURDON.- Merci beaucoup, Monsieur le Président, mon cher Pierre, de m'offrir ces quelques minutes pour me permettre de m'exprimer sur la constitution de ce pôle d'excellence santé dont je veux me réjouir tout particulièrement.

Au préalable, si vous le permettez, quelques éléments de langage car quand on parle de santé, on renvoie souvent ce terme à la logique sanitaire. Pour autant, la santé c'est aussi une question individuelle et collective à la fois, et je crois que c'est important d'introduire cette définition dans ce débat.

Pour ma part, je veux aussi souligner que la santé n'est pas une obligation légale pour les Conseils régionaux, c'est une politique volontariste, c'est celle qui a amené le Conseil régional Nord-Pas de Calais, en particulier au regard des indicateurs sanitaires qui étaient présentés, à se positionner sur la lutte contre les cancers.

Pour autant, parce que c'est aussi la volonté politique de cette maison, nous le faisons avec tous les partenaires qui souhaitent s'y associer, et nous le faisons aussi à l'interne, à travers plusieurs travaux que nous menons entre vice-présidents, et c'est pourquoi la place dédiée à la santé recherche, à la santé alimentation agriculture avec mon collègue Jean-Louis et ma collègue Sandrine, la santé au travail avec vous-même Pierre et avec M. Sylvain STANESCO, puis la santé environnement avec Emmanuel CAU sont des thématiques et politiques partagées avec les autorités et les institutions compétentes.

Je veux rajouter à ce débat que cette question de la santé est pour la région Nord-Pas de Calais aussi une question d'aménagement du territoire. Je remercie M. VERVAECKE de l'avoir souligné, parce qu'effectivement l'effort régional apporté autour du plan cancer nous amène à poser cette question avec les élus sur les territoires, mais surtout avec les professionnels de santé.

Dernier point, dans la politique que je développe en région, il me paraît important de souligner que cette problématique doit aussi entendre que le pôle d'excellence santé doit pouvoir s'attacher également, de façon particulière, à ce que les déclinaisons qui s'opèrent puissent profiter à une logique globale que nous menons ensemble dans la lutte contre les inégalités sociales et territoriales.

Le point étant fait, il me paraît important de dire que nous avons aujourd'hui beaucoup d'atouts qui nous permettent de défendre ce pôle d'excellence santé.

D'une part, un centre hospitalier universitaire de grande envergure, qui occupe une place prépondérante au nord de l'Europe. D'autre part, une filière santé régionale structurée, mais je partage votre avis, c'est une filière qui mérite d'être rendue plus visible. Nous avons également un rôle économique majeur puisqu'il s'agit en effet du troisième pôle national derrière l'Île-de-France et Rhône-Alpes, ce n'est pas rien, et nous avons le bénéfice dans cette région de pouvoir nous appuyer sur des acteurs économiques hospitaliers de renom, bien identifiés et pour lesquels aujourd'hui un intérêt de plus en plus récurrent est porté par les structures intercommunales, qui souhaitent s'y investir.

C'est pourquoi je pense que le pôle d'excellence santé constitue pour notre région un enjeu territorial important, vecteur de développement, qui confortera les interventions régionales qui seront menées en faveur de la santé.

Je veux être particulièrement attentive au fait que ce pôle doit avoir pour ambition d'accompagner l'émergence des activités de service en direction des patients et des établissements de santé, qui laissent présager des retombées positives dans le domaine du traitement et du handicap, et de la prise en charge du vieillissement.

Le pôle d'excellence économique de santé porte donc un objectif d'accompagnement d'une problématique de développement social régional, ce qui avait le mérite d'être souligné.

Par ailleurs, le travail réalisé en vue de fédérer les acteurs de l'imagerie médicale, que nous avons fortement soutenu dans le cadre du plan régional cancer est complémentaire de cette politique volontariste de la Région en faveur des patients, pour leur permettre d'accéder à des outils d'imagerie performants et permettant de traiter les pathologies le plus en amont possible, et nous savons que sur les cancers nous avons vraiment joué notre effet levier dans ce domaine.

Alors chacun en conviendra, la santé est un enjeu dans tous les territoires, et le pôle aura naturellement vocation à la diffusion des innovations dans l'ensemble de la région.

Je veux aussi souligner qu'au-delà des métiers qui ont été évoqués, de ce développement économique possible en région Nord-Pas de Calais, nous devons aussi attacher toute notre vigilance et toute notre bienveillance à la question des nouveaux métiers qui peuvent être accompagnés et qualifiés par de nouveaux dispositifs de formation initiale, ou peuvent compléter une formation continue puisque quelques tensions ont été évoquées dans certains secteurs.

Compte tenu des défis auxquels notre région est confrontée en matière sanitaire, à l'heure où le projet régional de santé s'élabore également avec l'Agence régionale de santé, le développement de ce pôle représente un facteur d'espoir qui témoigne, de mon point de vue, du dynamisme et du savoir-faire de l'ensemble des acteurs régionaux œuvrant dans le domaine de la santé.

Monsieur le Président, vous me le permettez, j'espère que ce pôle d'excellence et l'engagement qui sera accompagné par l'ensemble des acteurs intéressés par celui-ci sauront recueillir la plus haute bienveillance des instances nationales, parce que je partage l'avis que vous avez exprimé tout à l'heure, en région Nord-Pas de Calais nous nous plaçons sur le chemin du possible.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup pour cette intervention.

Derrière les propos de fond tenus par Cécile BOURDON, il y a beaucoup d'économie, beaucoup d'emplois, et sur toute une part du champ, de la compétitivité pour le coup, de la vraie compétitivité. Celle qui donne la place aux salariés, qui respecte leur parole, les engage dans les process d'une entreprise, les amène à des qualifications supérieures pour s'adapter aux évolutions du marché du travail, et respecte l'intégrité morale et physique des personnes, tout cela est un élément majeur de la compétitivité des entreprises, que nous partageons tous ensemble, donc tous ces sujets sont extrêmement déterminants pour l'avenir de notre région.

Je donne la parole à Sandrine ROUSSEAU, Vice-présidente à l'enseignement supérieur.

Mme ROUSSEAU.- Merci. Le pôle nutrition santé longévité, c'est une très bonne transition pour ce que je voulais dire sur l'évolution du paysage d'enseignement supérieur et de recherche en région, et au-delà de cela, sur la stratégie régionale en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

On voit bien depuis le début de la matinée, que l'on a beaucoup parlé d'innovation, de décrochage, d'égalité, de recherche, d'insertion des jeunes, et d'ailleurs, Monsieur GUILLON, je tiens à vous signaler que les universités lilloises sont extrêmement bien classées dans ce domaine, il faut tout de même se réjouir des points positifs que compte notre région, parce qu'ils ne sont pas si nombreux que cela ces derniers temps.

On parle d'innovation, de SRI, de SRDE, et finalement il manque un chaînon, une dimension, un schéma, celui de l'enseignement supérieur et de recherche pour articuler ce schéma à la stratégie régionale d'innovation, au développement économique, lui donner aussi une autonomie propre, le coconstruire avec les universités et le PRES, mais surtout ce sur quoi je voulais insister avec vous aujourd'hui, c'est l'importance de mobiliser l'ensemble des acteurs sur ce schéma régional d'enseignement supérieur et de recherche.

La mobilisation se fera dans le cadre des assises, donc je vous invite vraiment à y participer, car ce n'est que lorsque toutes les collectivités, la CRCI, les CCI auront une vision commune partagée avec les universités, de la stratégie à mettre en œuvre, que nous parviendrons à passer un cap et à ne plus être dans cette spirale de l'échec que nous subissons à chaque fois et qui devient sincèrement un petit peu pénible.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Qui souhaite s'exprimer sur cette question importante ? Quelques interventions sont possibles.

Mme MERCHEZ.- Simplement pour rappeler bien sûr l'importance de ce pôle d'excellence au niveau économique, mais surtout au niveau humain, parce que la santé c'est tout de même essentiel. Et donc, quand on parle de santé il faut aussi penser à la santé des personnels travaillant dans le milieu hospitalier et dans tout ce qui concerne la santé de manière générale, qui n'est pas toujours facile. J'imagine que le plan régional des métiers doit correspondre aux besoins de ces personnels.

En dehors de cela, il faut aussi rappeler que se soigner n'est pas du tout évident au moment où la Sécurité sociale est remise en cause avec des remboursements importants, c'est quelquefois un frein pour des populations, c'est peut-être un point que l'on devrait encore signaler, et quelque part faire en sorte que notre région soit une région où il fait bon vivre et bon vieillir, parce qu'il faut aussi penser, et on y pense, à la perte de dépendance et donc aux besoins de soigner la population âgée, soit à domicile, soit dans des structures, et je crois que cela fait partie aussi du pôle d'excellence.

M. CATTO.- Très vite sur l'importance de ce pôle d'excellence, en ayant reçu les documents en amont, dans les différents groupes de travail étaient cités un certain nombre de participants, mais nulle part dans le texte n'apparaissent les partenaires sociaux, si c'est une erreur on la corrige, mais concernant le groupe de travail Emploi et formation, je pense que les salariés ont beaucoup de choses à dire.

M. LE PRÉSIDENT.- Erreur corrigée. Oui, cela fait partie des interventions que nous devons avoir, bien entendu.

Un INTERVENANT.- Tout à l'heure je n'ai pas pu intervenir sur le premier débat. Vous avez parlé des documents, oui nous les avons eus, j'ai surtout lu le document sur les pôles de compétitivité et d'excellence. Force est de constater, comme l'a dit la CGT, qu'une évaluation est nécessaire parce qu'on ne voit pas où mènent tous les projets et l'innovation. Je ne dirai pas, comme l'intervenant tout à l'heure, « l'innovation, c'est un risque », oui, mais il faut le prendre sinon on court à la catastrophe. Il faudrait donc une évaluation sur la création des emplois.

L'ordre du jour complémentaire m'a paru très intéressant, le seul problème, et je reviens sur l'intervention peut-être de monsieur sur l'avenir, c'est que ce document ne propose que des scénarios faisant état d'un avenir lointain en 2020, avec une reprise économique. Alors là, j'espère que les hommes politiques et les politiques auront du travail à fournir pour essayer de réduire ce délai ; donc cela vous concerne.

Au nom de l'UNSA, je voudrais tout de même revenir sur la flexi-sécurité. Force est de constater que souvent les entreprises licencient plutôt que d'avoir recours au chômage partiel. C'est un premier point qu'il faudrait donc étudier.

Ensuite, on parlait de l'industrie et du tertiaire, de nos jours, tous les métiers industriels se mettent au service de la tertiarisation, surtout avec les PME et les TPE dans le domaine du bâtiment et de l'électricité. Il est vrai que c'est important, mais au niveau de l'export évidemment ou de l'international, cela pose problème.

Par ailleurs, nous sommes conscients qu'il faut aider les salariés, et encore une fois nous nous appuyons sur la GPEC, sur les dispositifs d'accompagnement nécessaires pour éviter le chômage de longue durée et permettre la reconversion.

Quant à la fuite des cerveaux, c'est notre gros problème dans le Nord-Pas de Calais. On parlait tout à l'heure de l'enseignement supérieur, force est de reconnaître que dans le PRES il n'est pas forcément reconnu à sa hauteur.

Développer l'esprit d'entreprise, soit, je reviens toujours sur le fameux triptyque que j'ai l'habitude de signaler : société apprenante, comprenante, entreprenante, oui, c'est certain. Pour autant, il ne faut pas brûler les étapes. Ne faisons pas de l'entrepreneuriat dans le domaine des collèges. Vous avez parlé tout à l'heure, Monsieur le représentant du CESER, du lycée, oui, parce qu'il faut déjà acquérir un socle de connaissances avant d'être entrepreneur.

Et donc, comprenante, oui, il faut comprendre le système dans lequel nous sommes, mais malheureusement à l'heure actuelle, on va davantage vers un capital physique et financier que vers un capital humain, et c'est bien regrettable.

Au sujet des jeunes, le chômage des jeunes est très important dans notre région. Il est aux environs de 25%, mais surtout vous avez évoqué un point sur lequel je reviens systématiquement, à savoir le déclassement, qui pose un sérieux problème pour tous nos jeunes, même les plus qualifiés, et à partir de là, forcément, il y a un effet psychologique de détresse. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup de votre expression. Y a-t-il d'autres demandes ? Nous allons passer au troisième débat sur l'intelligence économique, et nous compléterons au fur et à mesure de la matinée nos informations. Nous continuons à les mettre en commun.

Je passe à ce point en lançant un film, qui en six minutes va d'abord nous détendre, puis exprimer beaucoup ce que recouvre ce concept de l'intelligence économique tel que la Région a souhaité depuis longtemps, avec ses partenaires, le mettre en place.

C'est une expression très difficile que de parler du bilan de l'intelligence économique, parce que par définition c'est un sujet confidentiel, pour des raisons que chacun comprendra, les entreprises s'engagent dans cette démarche, elles s'engagent en laissant beaucoup d'informations à ceux qui en sont chargés, et qui en particulier sont chargés dans le monde entier de travailler pour elles, de les informer, de les renseigner, de choisir les bonnes opportunités sur lesquelles leur attention peut être attirée afin que les managers, les responsables prennent les décisions rapidement. On le sait, en matière économique c'est comme dans une partie de tennis, celui qui gagne, c'est celui qui sait anticiper. Si on arrive après les informations, la plupart du temps, il est trop tard.

Et donc, nous nous sommes engagés dans cette politique depuis peu, vous verrez que les résultats sont assez impressionnants, même si nous devons aller plus loin.

Je lance le film, ensuite nous engagerons la discussion.

➤ **La Stratégie Régionale Intelligence Économique**

4- Points d'information :

➤ **La Stratégie Régionale Innovation**

(Diffusion d'un film.)

M. LE PRÉSIDENT.- Voilà un petit film qui en dit beaucoup, bien sûr il s'agit là du programme porté par la Région, mais nous nous arc-boutons autour des programmes menés par l'ARIST, ou par Vigilance, qui complètent l'offre, si je puis m'exprimer ainsi, l'offre intelligence

économique de la Région, naturellement aux côtés des programmes portés par l'État, et en particulier des programmes défensifs sur lesquels nous reviendrons.

Pour continuer quelques minutes simplement ce film, je vais donner la parole à deux chefs d'entreprise, Eric BATAILLE au titre de O2D, qui évolue dans le champ des écoactivités, et Fouad MAALLOUL, qui est le Président de Biomediqua. Monsieur Bataille, vous avez la parole.

M. BATAILLE.- Je suis dirigeant cofondateur de ce qui est encore aujourd'hui dans l'esprit une startup, dont la création avait pour objet de développer en France un système de parking drainant végétalisable ou pavable conçu comme un écomatériau à base de plastique ménager en mélange recyclé, qui permet de réaliser des structures qui se substituent au bétonnage de beaucoup de surfaces et s'intègrent complètement dans les critères HQE, en particulier en ce qui concerne la gestion des eaux pluviales.

Le développement de ce produit nous a amenés assez vite à dire, mais peut-on le fabriquer en France, puisque c'est un produit venant de l'est de l'Allemagne ?

J'ai entrepris une première démarche de recherche auprès de plasturgistes, qui s'est traduite par une conclusion simple après les études menées et approfondies sur analyse, matière, technologie, etc. : voilà le prix que l'on peut vous faire.

Le prix qui nous était proposé était notre prix de vente en France.

On a donc pensé qu'il y avait un problème, pourquoi les Allemands sont-ils capables de le faire et pas nous ? Et cela, quand vous avez un peu l'esprit d'entreprise, c'est le genre de chose qui vous gratte, parce que plus on se développe, plus on se dit qu'il faut avoir le produit à côté de chez soi, et l'idéal est de le produire, or nous ne sommes pas producteurs.

Finalement, le contexte du Grenelle de l'environnement a permis de remettre en route cette dynamique de recherche, et à l'occasion d'une réunion dans le cadre du lancement du pôle de compétitivité Team2, j'ai rencontré une collaboratrice de la MDIT, nous avons échangé, et elle m'a expliqué les services que la MDIT pouvait proposer.

À partir de là, nous nous sommes mis en route pour constituer une démarche qui nous aiderait à identifier finalement le bon modèle économique et industriel qui permettrait de relancer cette idée pour produire chez nous. Nous avons donc entrepris avec la MDIT au niveau Europe un certain nombre de missions dans le domaine de l'intelligence économique. Tout d'abord, pour comprendre ce monde du recyclage extrêmement complexe, valorisation, recyclage, déchets, etc., car quand on n'est pas dans ce domaine et qu'on y met le doigt, il faut un certain temps pour comprendre comment cela fonctionne. Nous sommes allés voir en Europe ce qui se faisait pour faire des comparaisons avec ce qui se faisait en France, pourquoi certaines choses sont possibles ici et pas ailleurs, et inversement.

Également, nous avons réalisé une étude assez intéressante sur les brevets, car ce qui nous intéressait c'était, quelles machines leur permettent de faire ce genre de chose chez eux et pas chez nous. Nous avons fait quelques explorations sur les entreprises elles-mêmes, qui ont permis au final d'arriver à la conviction que c'était jouable et que nous avons une perception assez claire du modèle technico-économique à mettre en place.

À partir de là j'ai eu la possibilité de mener cette démarche en collaboration avec un ami industriel de la région, qui s'est déclaré partant pour conduire ce projet.

Aujourd'hui, nous sommes dans une phase de discussion assez avancée avec un industriel allemand, avec l'objectif de créer une usine ici, qui nous permettrait bien sûr de continuer notre développement sur le marché français en réglant un problème de transport et d'impact CO2, parce qu'un écomatériau qui vient du fond de l'Allemagne jusque chez nous, même si ses particularités sont intéressantes, le bilan carbone n'est pas excellent, et cela permet de viser le marché anglais, le Benelux, etc. Il y a donc un vrai projet de déploiement derrière, mais qui passe par la création d'une usine.

Nous en sommes donc à ce stade, les négociations sont en cours, je n'en dirai pas plus, quelque chose se fera, qui effectivement sera créateur d'emplois d'une part, et un apport de technologies complètement innovantes d'autre part, mais qui existent déjà. Quand je regarde la carte des brevets, j'aime bien l'idée d'aller chercher ailleurs les techniques que nous n'avons pas chez nous, parce qu'elles existent sûrement quelque part, et c'est un peu ce que nous faisons grâce à la MDIT, ce qui est très encourageant car nous avons gagné beaucoup de temps.

À ce stade, je suis non seulement satisfait des missions de la MDIT, mais aussi du fait que ce concept porte aussi d'autres potentialités de développement qui nécessiteront d'aller regarder le monde de l'environnement, du développement durable associé à Internet et aux technologies nouvelles, qui est une véritable mine d'entreprises. Cela, je le dis effectivement à ceux qui pourraient douter de l'avenir, il se prépare dans les rêves, il se prépare au présent, et en allant voir ce qui se fait, etc., et c'est un petit peu la philosophie de notre petite startup qui a toujours cet esprit-là. De plus, des structures telles que la MDIT permettent à de toutes petites sociétés qui n'ont pas de moyens, finalement d'effectuer des démarches de recherche marketing sur des sujets stratégiques sans avoir à déboursier d'argent, et là je démentis complètement un propos qui est d'usage dans la distribution, pour une fois ce qui est gratuit a vraiment de la valeur.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup, je donne la parole à Fouad MAALLOUL, Président de Biomedica.

M. MAALLOUL.- Je tiens à remercier Monsieur le Président de m'avoir donné la parole pour vous faire ce témoignage, ainsi que tous les acteurs de la région qui ont été de mon côté pour lancer l'entreprise Biomedica, qui est aujourd'hui créée depuis 2004, et qui grâce à cette collaboration déjà de toute la région est présente au niveau national, avec une connaissance technologique dans le domaine de la sûreté et de la qualité, et dans le domaine de l'imagerie médicale et de la radiothérapie.

Nous avons donc une couverture nationale, une activité de service qui se développe aussi grâce à des réglementations française, européenne et internationale harmonisées. Notre marché ne s'arrête pas aux frontières de notre pays, cela va beaucoup plus loin, et dans notre démarche nous avons anticipé aussi un certain nombre de projets de recherche en partenariat avec des industriels, notamment dans le domaine de l'imagerie et de la radiothérapie.

Vous imaginez bien que ce sont de grandes multinationales, de grandes sociétés qui ont énormément de moyens, à notre niveau, Euradit était à nos côtés pour apporter un éclairage, une veille technologique, mais aussi des informations financières sur un certain nombre de concurrents internationaux, ou de société développant des produits équivalents. Des produits équivalents, je ne peux pas trop m'attarder sur la question, mais qui apportent la sécurité et la qualité aussi bien aux patients qu'aux personnels travaillant dans le domaine de la radiologie, de la radiothérapie, et de la médecine nucléaire.

Quand on parle de ce domaine, on parle forcément de radioprotection, donc sécurité des rayonnements. Vous avez sûrement entendu parler de l'accident d'Épinal, nous ne voulons plus qu'un tel accident se produise, donc notre mission est d'assurer cette sécurité et la qualité des soins à nos patients. Patients partout en France, mais aussi à travers le monde, via aussi bien des prestations que des produits innovants qui assurent cette traçabilité et cette qualité.

Euradit était à nos côtés pour nous accompagner sur l'identification de marchés, notamment à travers des appels d'offres, donc nous avons un veilleur, nous avons aussi le veilleur Eurasanté, qui nous apporte des informations cruciales sur la connaissance de notre marché et des marchés potentiels sur lesquels nous pouvons aller, aussi bien sur nos prestations que sur les produits innovants que nous développons.

Cet accompagnement, nous pouvons aujourd'hui le décliner sur plusieurs axes :

- une veille sur les appels d'offres ;
- une veille que j'appellerai intelligence économique ;
- une veille sur des sociétés concurrentes qui ont commencé ou sont en train de travailler sur un projet équivalent au nôtre, puis une étude sur des sociétés que nous pourrons, je l'espère, intégrer dans notre partenariat pour développer ces produits.

Aujourd'hui, je suis très satisfait de l'intervention d'Euradit à nos côtés, qui a été vraiment d'un grand secours pour développer notre stratégie de développement et de recherche et développement dans ces domaines. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup. Je donne la parole maintenant au Préfet CHOCQUET, qui va intervenir à la fois dans sa compétence au nom de l'État et pour toutes les actions qu'il mène.

M. CHOCQUET.- Merci, Monsieur le Président. La démarche d'intelligence économique est une démarche conduite depuis une grosse dizaine d'années, qui au départ n'était pas très bien stabilisée sur le plan conceptuel, on nageait un petit peu, beaucoup de choses ont été écrites. Dans la région, une très forte impulsion a été donnée au milieu des années 2000, à la fois par le Conseil régional et par le Préfet PAUTRAT à l'époque qui était très impliqué sur ces problématiques.

Aujourd'hui, on est peut-être au moment du grand souffle, au moment où il faut faire un point de l'acquis, qui est considérable, on l'a vu dans tous les domaines, mais également trouver des voies de progrès pour essayer de se remettre en ordre de bataille, il est important à un moment que tout le monde travaille ensemble pour le développement économique.

L'intelligence économique est une politique nationale, mais qui ne peut être conduite que régionalement. C'est une politique nationale sur laquelle le Premier ministre a publié une directive sous forme de circulaire il y a quelques semaines.

On a bien stabilisé le concept de l'intelligence économique avec trois axes, deux offensifs, ceux dont on vient de parler précédemment, puis un défensif.

Les deux offensifs sont d'une part la veille, donc comment aider les entreprises à décrypter les signaux afin d'anticiper, et d'autre part, le soutien à la compétitivité, je n'insiste pas car ces points ont été développés dans les interventions précédentes.

Le troisième point, qui lui concerne davantage les services de l'État, c'est la sécurité économique, il s'agit là d'identifier les menaces, d'établir un diagnostic avec les entreprises, et de les accompagner dans une démarche d'auto protection, qui souvent relève de conseils de bon sens. Très souvent, cet aspect défensif de l'intelligence économique passe par des mesures extrêmement simples consistant parfois simplement à avoir des mots de passe sur les ordinateurs, à veiller que la procédure sur les ordinateurs et les réseaux est bien appliquée, à ne pas jeter dans les poubelles des documents qui pourraient être utilisés par la concurrence, ce sont des procédures parfois un petit peu triviales, mais qui méritent néanmoins d'être mises en évidence.

La déclinaison régionale de cette politique nationale d'intelligence économique est essentielle, et je crois que cela fait partie des axes sur lesquels nous devons travailler actuellement, c'est pourquoi depuis que le Préfet de région m'a confié le dossier, je me suis rapproché du Conseil régional et des acteurs afin qu'il y ait une cohérente parfaite entre ces aspects offensifs et défensifs de l'intelligence économique.

Il y a un exemple que vous avez pu vivre en direct, même si on en avait déjà un petit peu parlé avec M. GRISSET, c'est vrai que l'un des axes de progrès en matière d'intelligence économique défensive, c'est de mieux associer les petites et moyennes entreprises et même l'artisanat. Au départ sur l'intelligence économique, on pensait surtout à de grandes entreprises ou à des entreprises extrêmement sensibles, mais qui étaient très visibles. On se rend compte aujourd'hui que l'intelligence économique est importante, et la démarche d'intelligence économique et même de sécurité économique peut être importante pour des artisans ou pour des petites entreprises.

Le travail est organisé actuellement en deux groupes, sur lesquels je ne rentrerai pas dans le détail, le Groupe d'action pour l'intelligence économique territoriale (GAPIET), qui lui travaille sur le volet offensif, puis le Groupe d'action pour la sécurité économique (GAPSE), qui lui travaille sur le volet défensif.

Je vais peut-être m'arrêter un petit peu plus sur l'aspect défensif pour indiquer qui fait quoi dans ce domaine, puisque plusieurs services participent. La police nationale, à travers la Direction centrale du renseignement intérieur, la gendarmerie, la douane, puis d'autres services tels que la DPSD. Il faut savoir qu'au sein du GAPSE nous essayons, et je crois que nous y parvenons assez bien dans cette région, à bien coordonner, à bien savoir qui fait quoi.

D'une façon extrêmement schématique, la Direction centrale du renseignement intérieur se charge des entreprises dont la sensibilité est particulière du fait de leur taille, de leur importance, de leurs relations avec l'étranger, de leur poids à l'exportation ou de la sensibilité de leur activité. C'est donc un travail extrêmement ciblé, approfondi, et spécialisé.

La gendarmerie travaille d'une façon beaucoup plus polyvalente et sur une base beaucoup plus territoriale. Par exemple, l'appel qu'a lancé M. GRISSET tout à l'heure concerne sans doute davantage la gendarmerie, qui elle irrigue le terrain de façon beaucoup plus polyvalente, que l'aide aux petites et moyennes entreprises ainsi que l'artisanat pour pouvoir se développer.

La douane bien entendu, elle, a une vision beaucoup plus centrée sur l'exportation, avec des processus de certification qui permettent aux entreprises d'être beaucoup plus à l'aise dans le travail d'import et d'export, et de travailler beaucoup plus vite sur le plan des procédures.

Enfin, la DPSD s'intéresse plus particulièrement aux entreprises ayant un lien avec la défense.

Nous sommes en voie de développer un schéma régional d'intelligence économique qui ne peut qu'être le reflet en intelligence économique, du SRDE. J'insiste énormément sur ce point, l'intelligence économique n'a d'intérêt que dans la mesure où c'est un outil qui vient au service du développement économique. C'est pourquoi il est important que les travaux du SRDE précèdent et accompagnent le schéma régional d'intelligence économique avec trois groupes de travail qui reprennent les trois priorités définies par le Premier ministre.

Un groupe sur la veille stratégique, c'est sans doute dans ce domaine-là que nous avons le plus de travail. Il s'agit d'un groupe extrêmement large puisque la veille doit être à 360 degrés et toutes les activités doivent être veillées, aussi bien par les services de l'État que par tous les partenaires économiques de la région, les chambres consulaires, et tous les acteurs d'une façon générale, les pôles de compétitivité, etc.

Un groupe de travail sur la compétitivité des entreprises, qui est un petit peu la continuation de ce qui a été fait ici, notamment à travers l'exemple d'Euradit qui vient d'être rappelé.

Enfin, le groupe sur la sécurité économique dont les modes de fonctionnement interne ainsi que le lien avec le volet offensif doivent être encore améliorés.

Les voies de progrès que nous avons dans le domaine de l'intelligence économique, c'est une meilleure articulation entre les volets offensifs et défensifs, entre les services que j'ai cités précédemment, hormis la douane qui a beaucoup de relations avec les entrepreneurs, mais c'est vrai que c'est nouveau de voir des policiers et des gendarmes arriver dans les entreprises non pas pour effectuer les contrôles, mais pour fournir un service gratuit leur permettant de mieux se défendre.

Et dans les cultures professionnelles des uns et des autres, aussi bien des entrepreneurs que des fonctionnaires de police ou des militaires de la gendarmerie, c'est une nouveauté. C'est une démarche qui n'est pas totalement nouvelle, mais qui véritablement est en train de prendre une importance particulière peut-être d'ailleurs surtout dans notre région, où je crois que nombre d'initiatives ont été prises.

Et donc, je crois que dans cette articulation entre l'offensif et le défensif, nous avons un gros travail à réaliser, notamment pour que ceux qui travaillent dans les entreprises, par exemple dans le domaine défensif, les policiers, douaniers et gendarmes soient bien au courant des possibilités de services qui sont offertes dans le domaine de la politique offensive d'intelligence économique, par exemple, qu'ils aient une connaissance d'Objectif PME et de tous les outils. Ce, afin de, dans le cadre de leurs visites dans les entreprises, non pas de faire le travail de l'intelligence économique offensive, mais de pouvoir orienter les entrepreneurs sur des produits qui pourraient les intéresser.

À l'inverse, que ceux qui viennent travailler dans le cadre d'Objectif PME par exemple, aient conscience que s'il existe des failles dans les systèmes de sécurité dans les entreprises qu'ils conseillent, dans l'aspect veille et compétitivité, qu'ils puissent les orienter vers la DCRI, vers la douane, vers la gendarmerie, vers la DPSD afin qu'elles puissent assurer leur propre sécurité.

La complémentarité et la connaissance mutuelle des différents axes de l'intelligence économique est importante.

Au-delà de tout cela, il est important que les forces de sécurité en général, dans leur travail, dans certaines missions particulières intègrent mieux qu'elles ne le faisaient

précédemment les problèmes de continuité économique et de développement économique. Je vais prendre juste deux exemples. Il y a 10 ou 15 ans, lorsque les gendarmes ou les policiers se rendaient sur un chantier pour le contrôler, ils n'étaient pas forcément accueillis avec le café. C'était parfois considéré comme des contrôles un petit peu tatillons et on disait « laissez-nous travailler ».

Aujourd'hui, dans les relations que j'ai ici avec les entrepreneurs du bâtiment, du transport, etc., il y a une demande de contrôle. Pourquoi ? Parce que le contrôle est le garant de la lutte contre une concurrence déloyale, il n'est pas question que ceux qui s'affranchissent des règles puissent s'enrichir sur le dos de ceux qui jouent le jeu. Le véritable enjeu de ces contrôles, c'est une saine concurrence, et le financement de notre système de solidarité nationale, il ne faut pas l'oublier.

Je crois qu'il y a maintenant un renversement, et ces contrôles doivent être orientés dans cet esprit. C'est-à-dire que le but n'est pas d'ennuyer les entrepreneurs, mais bien de taper sur la tête de ceux qui faussent le jeu et mettent en danger l'emploi et la protection sociale dans ce pays. C'est bien comme cela qu'il faut le comprendre.

Un autre exemple et je terminerai sur ce point, c'est le traitement des crises. Je ne parle pas des crises économiques, mais des crises de sécurité civile. L'an dernier, il y a eu de la neige. Auparavant, quand il tombait de la neige, on chantait et on faisait des bonshommes de neige. Maintenant, c'est la crise. C'est un signe des temps.

Nous avons donc été amenés à prendre des arrêtés de réglementation des transports. Ces arrêtés ont eu des conséquences sur l'activité des entreprises qui m'ont adressé des courriers pas toujours aimables, dont certains d'ailleurs accompagnés d'une facture en disant, cela m'a coûté 50 000 € vous pouvez payer par virement ou en espèces.

Nous nous sommes rencontrés avec les entreprises de transport pour essayer de réfléchir ensemble sur la meilleure façon de limiter pour les opérateurs, les inconvénients des mesures que nous sommes amenés à prendre dans le cadre de la protection des personnes. On sait que ce sont des enjeux importants, et que parfois cela peut poser des problèmes de trésorerie qui seront plus que des problèmes de trésorerie car tout le monde travaille à flux tendus.

Nous nous sommes donc rapprochés et avons tenté de trouver ensemble des mesures pour limiter ces inconvénients. S'il doit tomber de la neige demain, les représentants des fédérations de transporteurs seront à mon PC de manière que nous puissions échanger des renseignements en temps réel. Nous n'empêcherons pas la neige de tomber ni certaines restrictions de circulation, mais nous essaierons de limiter au mieux afin de ménager l'activité économique dans sa continuité. C'est une évolution culturelle qu'il est important de conduire parce qu'aujourd'hui plus que jamais, je crois que cela a été un des leitmotivs de la réunion de ce matin, tout le monde doit travailler au développement économique et les services de l'État au premier chef.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, Monsieur le Préfet. Vous donnez une information que je présenterai en Commission permanente en décembre, une délibération votée à l'unanimité de la Commission économique il y a deux jours, au terme de laquelle nous reprenons, en lien avec la gendarmerie qui en a été l'initiatrice, le forum international cybercriminalité.

Vous savez que nous avons réalisé cinq éditions dans notre région, c'est un forum de portée internationale, de très haut niveau. Pour des raisons sur lesquelles je ne m'étendrai pas, la

Région prendra en compte la totalité de l'opération sur le plan financier, et associera bien sûr l'État et la gendarmerie à l'organisation de ce forum.

Bien, vous avez remarqué dans les exposés rapides, 700 entreprises sont actuellement inscrites dans cette stratégie sur le textile innovant, le ferroviaire, le transport intelligent, la nutrition santé longévité, les produits aquatiques, la plasturgie, l'industrie agroalimentaire, l'éco-industrie, la mécanique, l'image et les matériaux. Vous avez compris que nous sommes à la fois dans une zone très économique, très confidentielle, c'est ainsi que se sont exprimés les chefs d'entreprises à la fois dans la salle et dans le film, où naturellement ils ne disent que les choses qui peuvent être dites.

Derrière, il n'y a pas d'intelligence économique si les entreprises ne se confient pas à une équipe de haut vol, qui comprenne ce que sont « les entrailles de l'entreprise », car il y a quelque 400 personnes dans le monde entier et dans les 5 continents dont le travail est de rechercher les informations pour le compte des entreprises de notre région, pour informer par des mécanismes convenus avec les entreprises. Cela peut être le mail ultra sécurisé et confidentiel du chef d'entreprise seul qui recevra, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, en fonction des continents, l'information fine qui pourra l'amener à prendre une décision d'anticipation, à être attentif au lancement d'un marché à l'autre bout du monde, ou à une évolution des habitudes de consommation qui partent de loin pour parfois arriver dans notre pays.

Je me souviens dans une vie antérieure, il y a plus de 20 ans ou un quart de siècle, lorsque j'avais quelques responsabilités, et que le téléphone portable, dont je ne suis pas le premier utilisateur, n'existait pas sur le marché, la question était de savoir comment évoluaient les brevets en dehors de la France, en dehors de l'Europe sur cette question.

Je ne citerai pas l'entreprise que j'animais à l'époque, mais le fait d'avoir eu les informations suffisamment tôt nous a permis d'acheter tous les brevets du monde entier et d'avoir gelé le marché français pendant deux ans, et donc d'avoir pris une avance considérable.

Je ne prends que cet exemple pour illustrer ce que peut être le renseignement à un moment donné, c'est-à-dire celui qui va permettre de fonder un raisonnement, de prendre une décision, parfois d'ailleurs une décision économique extrêmement lourde en termes d'investissement, de changement d'habitude, de consommation ou d'entrée dans des process nouveaux correspondant à des enjeux qui souvent sont mondialisés, puisque pour beaucoup la compétition se fait à l'échelle du monde.

Qui souhaite s'exprimer, Philippe VASSEUR peut-être ?

M. VASSEUR.- Peut-être un mot, Monsieur le Président, pour faire un rappel et vous donner une information. Les chambres de commerce et d'industrie dans cette région se sont intéressées à l'intelligence économique depuis près de 20 ans. Depuis 1992, nous avons été en quelque sorte des pionniers sur le territoire français en la matière. Et nous l'avons fait dans les domaines de la prospective, et du traitement de masse de l'information.

Alors, pour qui ?

Pour les PME évidemment, qui n'auraient pas toutes seules la possibilité d'avoir à accès à de tels outils.

Et avec qui ?

Avec de nombreux partenaires, les services de l'État, la Région bien évidemment, et également les universités, j'insiste sur ce point, ce sont aussi des acteurs avec lesquels nous avons travaillé.

Nous avons décidé, lors de l'assemblée générale du 23 novembre dernier, de renforcer cette action et de créer une entité nouvelle, dénommée CCI Innovation, qui dès 2012 comptera 30 conseillers, et ultérieurement une quarantaine, et qui intégrera notamment l'ARIST, outil de la CCI de région spécialisé dans l'accompagnement des entreprises en intelligence économique, en information stratégique et en innovation.

Juste une information complémentaire en termes de bilan, au cours des trois dernières années, l'ARIST a accompagné 542 entreprises dans l'intelligence économique, dont 347 de façon lourde et approfondie. Autre exemple, chaque mois l'ARIST émettait 160 JMET, puisqu'elle va s'intégrer dans la CCI Innovation et émettait 160 bulletins d'alerte personnalisés touchant en direct ou avec le relais des partenaires près de 400 entreprises.

Nous souhaitons bien évidemment que cette réorganisation soit l'occasion d'élargir nos partenariats avec les services de l'État, avec les universités notamment pour l'élaboration d'outils techniques, c'est le cas de ce qui a été fait pour l'analyse de l'information de masse avec Lille 3, ou dans le domaine de l'information puisque nos ingénieurs participent à des cursus sur l'intelligence économique dans un certain nombre d'établissements, puis évidemment avec le programme Euradit dont il a été fortement question et dont on a évoqué l'intérêt, qui pour nous est vraiment un outil tout à fait complémentaire.

Voilà, monsieur le Président, tout cela s'intégrant bien évidemment dans la Stratégie Régionale Innovation.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup. Monsieur STUSSI, vous avez la parole.

M. STUSSI.- Merci, Monsieur le Président. En complément de ce que mon collègue a dit précédemment, je proposerais peut-être que nous nous donnions six mois pour élaborer cette stratégie. Les trois groupes de travail pourraient se réunir dans les trois ou quatre prochains mois, qu'il soit bien clair, il ne s'agit pas de reprendre toutes les stratégies, tous les outils qui existent pour les mettre dans la boîte en quelque sorte « intelligence économique ».

C'est vrai que l'on pourrait se poser la question, concernant le deuxième groupe de travail consacré à la compétitivité des entreprises, si l'on ne refait pas le même travail déjà réalisé, il faudra chercher les interstices sur lesquels il faut vraiment agir. Sur ce point, je formulerai deux remarques.

La première a trait à la recherche, alors vous me direz, l'intelligence économique, ce n'est pas tout à fait du domaine de la recherche, et en même temps, je crois qu'il y a un enjeu très fort en matière de protection des données produites par les laboratoires de recherche, publics et privés bien évidemment, et je vous invite à mettre ce sujet sur le haut de la pile. Alors peut-être dans le groupe sécurité économique, parce que les réflexes qui peuvent exister en entreprise peuvent être transposés en milieu de recherche publique, en tout cas je crois qu'il faut vraiment faire très attention à cela.

Deuxième remarque, rappeler le lien très fort qui unit politique d'intelligence économique et politique d'innovation. Si l'on voulait résumer l'intelligence économique, je dirais que c'est chercher à disposer d'un avantage concurrentiel, renforcer un avantage concurrentiel, mais aussi protéger l'avantage concurrentiel, et là on retrouve les deux dimensions de l'intelligence

économique, à la fois offensive et défensive. En la matière, je crois qu'il y a vraiment à faire, j'ai sous les yeux le tableau de bord de l'innovation édité par la Commission européenne, qui permet d'avoir un *benchmark* de la France par rapport aux autres États membres.

Quand on regarde en matière de potentiel de recherche publique et privé, nous sommes plutôt au-dessus de la moyenne. En revanche, dans le domaine de l'innovation, deux indicateurs sont assez préoccupants. Le premier, les dépenses d'innovations hors R&D dans les entreprises, où nous sommes positionnés de manière très inférieure à la moyenne. Le second, en matière de propriété industrielle, demande de brevets, où nous sommes positionnés de manière inférieure à la moyenne.

Je crois qu'il faut vraiment mettre en synergie intelligence économique et innovation, peut-être travailler aussi sur le concept d'*open innovation*. J'ai sous les yeux une note éditée par l'Institut pour l'innovation et la compétitivité de L'ESCP, l'école supérieure de commerce de Paris, très intéressante, qui montre qu'avec ce concept que l'on pourrait traduire en français par « innovation collaborative », on a un champ en matière d'innovation qui s'ouvre justement par des techniques de contact de réseaux avec des fournisseurs d'informations que peuvent être les fournisseurs, les clients, les industriels en partenariat, qui démultiplient en quelque sorte la force d'innovation que peut avoir une entreprise. Et je crois qu'il serait intéressant de travailler le lien entre SRI et stratégie de l'intelligence économique sur ce sujet entre autres.

M. LE PRÉSIDENT.- Je donne la parole à Christian SERGHERAERT, puisqu'il va intervenir et cela va enrichir notre réflexion commune, tout cela est très fortement lié, sur la mission d'enquête Valorisation économique de la recherche.

➤ **Les missions d'enquêtes :**

- Valorisation économique de la recherche

M. SERGHERAERT.- Merci, Monsieur le Président. La stratégie régionale de l'innovation se décline en domaines d'actions stratégiques avec autant de chefs de fil chargés de la mise en œuvre. Le PRES a la responsabilité de l'axe transversal, « Renforcer les pratiques de valorisation et de transfert », et la mission d'enquête qui lui est confiée porte sur la valorisation économique de la recherche.

Je voudrais rappeler que la recherche comporte plusieurs finalités : le progrès de la connaissance, la réponse aux préoccupations sociales, le progrès économique bien sûr, et à la finalité économique correspond un socle obligé de relations entre la recherche publique et les entreprises pour favoriser la valorisation. Ce socle prend une place d'importance croissante, car les entreprises font de plus en plus appel à des connaissances extérieures. Et ce socle doit être construit professionnellement avec des acteurs dédiés. Il est en effet difficile pour une équipe de recherche d'un laboratoire public, de s'inscrire seule et efficacement dans la globalité du processus de recherche et d'innovation.

En conséquence, une organisation doit être en place pour couvrir la globalité du processus, afin que chaque équipe de recherche puisse faire appel, à chaque étape, à des acteurs dont c'est le métier principal. Il faut souligner d'ailleurs que la valorisation ne se réduit pas à l'innovation technologique qui correspond au modèle classique de l'innovation centrée sur la technologie, à savoir un processus global qui forme un continuum depuis la recherche la plus fondamentale, jusqu'à l'intégration de la technologie dans un procédé ou dans un produit.

Existent aussi en parallèle l'innovation basée sur les usages, l'innovation basée sur le marketing, etc.

Quels sont les enjeux et les objectifs de la mission d'enquête ?

L'innovation, la recherche et sa valorisation représentent un des enjeux majeurs du SRDE pour accélérer la mutation de l'économie régionale. Durant les toutes dernières années, le paysage régional a fortement évolué avec la création du PRES et d'un département mutualisé de transfert de technologie. Ce département, évalué très favorablement par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a constitué une réelle avancée dans la structuration des acteurs, et l'opportunité d'un interlocuteur privilégié dans la mise en place d'une politique régionale de soutien à la valorisation et au transfert.

Plus récemment, un important chantier a été lancé avec la réponse au Plan d'investissement d'avenir concernant les sociétés d'accélération de transfert de technologie, et le PRES qui était porteur a été approché par les représentants des régions Champagne Ardenne et Picardie, pour déposer une candidature interrégionale intitulée « SATT Nord de France Valo ». Cette société accélératrice de transfert de technologie, on peut le dire maintenant, fait partie des 9 lauréats nationaux. La publication des lauréats n'est pas encore faite, mais elle est imminente.

Nous faisons donc partie des 9 SATT labellisées, avec une dotation de 75 M€ et cela correspond à une société par actions simplifiée qui devra trouver son équilibre financier après 8 ans.

Quels sont les objectifs de la mission d'enquête ?

Aujourd'hui, il convient de saisir l'ensemble de ces nouvelles opportunités pour booster le champ de la valorisation économique de la recherche tout en agissant pour mieux l'organiser et mieux le structurer en région.

La mission d'enquête formulera des préconisations qui seront restituées lors de futures conférences permanentes du SRDE. L'enjeu n'étant pas de déterminer un nouveau cadre stratégique, mais de porter explicitement devant les décideurs régionaux les enjeux opérationnels et de préciser les plans d'action à l'aune des réflexions antérieures conduites dans l'axe transversal « Renforcer le potentiel de recherche et les pratiques de valorisation et de transfert » et dans les groupes de travail qui ont conduit à la candidature SATT.

Dans ce cadre, et en reprenant l'ensemble des dynamiques citées, la mission d'enquête doit déboucher sur une organisation et une structuration encore accrues des acteurs de la valorisation de la recherche et de son articulation avec les acteurs économiques de la région.

La proposition d'organisation devra prendre en considération le nouveau contexte de la valorisation, en lien avec la SATT, qui en sera l'élément central. Aussi, une vision commune à l'ensemble des décideurs régionaux, du développement de la valorisation économique de la recherche en Nord-Pas de Calais, qui devra s'inscrire dans une démarche de long terme et mettre clairement en évidence la trajectoire et les étapes incontournables à franchir pour y parvenir, sera présentée sous forme d'un avis lors de la conférence permanente qui se déroulera en juin prochain.

Juste un point rapide sur l'avancement, une assistance à maîtrise d'ouvrage est prise en charge par la Région, le cahier des charges est prêt, le cabinet est en cours de recrutement, et les groupes de travail seront mis en place dès janvier, sous le pilotage du PRES.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup. Nous verrons après si nous avons quelques instants pour rouvrir le débat, mais dans des communications, c'est très important de savoir quelles sont les bases de lancement de cette mission d'enquête « Valorisation économique de la recherche ».

Autre sujet très important, et nous en avons parlé tout au long de la matinée, la stratégie régionale de l'innovation et de l'entrepreneuriat, pilotée par Laurent DEGROOTE, qui en quelques minutes va nous faire le point.

M. DEGROOTE.- Merci, Monsieur le Président. On a beaucoup parlé d'entrepreneuriat et d'esprit d'entreprendre, j'ai envie de dire avant de vous présenter la démarche qui est en cours, soit on dit on n'a pas le choix parce que c'est nécessaire, parce que c'est la crise, soit on dit on est plus ambitieux, chiche, on va y aller, on va montrer comment dans le cadre d'une démarche collective, d'une démarche volontaire de tous les acteurs, on peut aller beaucoup plus loin et faire de la région une des régions les plus entreprenantes, les plus entrepreneuriales d'Europe.

C'est ce que je vous propose, qu'on ne soit pas dans une logique fataliste, mais dans une logique très constructive, sachant que l'environnement, la crise, n'est pas facile, mais c'est au contraire en permettant d'avoir une démarche réaliste, mais en même temps une démarche empreinte d'espoir que l'on pourra changer totalement la donne.

Alors, développer le territoire, cela suppose que les hommes et les femmes soient capables de porter des projets, qu'ils aient la capacité d'initiative et que tous aient la possibilité d'y accéder. Et l'on sait bien que c'est une des fragilités, une des faiblesses de notre territoire, avec une culture salariale extrêmement forte qu'il faut pouvoir changer, donc c'est vraiment un enjeu majeur dans notre territoire, dans notre région de faire en sorte qu'il y ait de plus en plus d'entrepreneurs parce que s'il y a de plus en plus de personnes sensibilisées à l'entrepreneuriat, il y aura demain de plus en plus de personnes capables de porter des projets et de pouvoir les réaliser dans les différents domaines, que ce soit le domaine social, le domaine culturel, sportif, et bien entendu dans le monde économique avec des créateurs d'entreprises.

On constate que beaucoup de personnes ne se sentent pas concernées, c'est-à-dire considèrent que c'est le fait des autres et non pour elles, et cela est inacceptable. C'est inacceptable, car c'est un des aspects les plus importants dans les démarches, ce changement de culture qui fera qu'en changeant la démarche, en changeant toutes les conditions pour permettre à tous de pouvoir accéder, imaginer qu'ils peuvent aussi porter des projets, on changera la donne.

Je ne vais pas vous reprendre la définition de l'entrepreneuriat, de l'esprit d'entreprendre de l'Europe, vous l'avez page 87 dans le tome 2, donc il y a beaucoup de pages, je vais essayer de faire un raccourci des travaux que nous avons réalisés, mais l'esprit d'entreprendre concerne tout le monde, à tous les âges de la vie, dans tous les territoires.

Entreprendre, c'est la capacité pour toute personne d'avoir le discernement et de choisir un projet personnel, un projet de vie, qui demain peut se réaliser dans différents domaines. C'est à ce titre-là que c'est une démarche profondément humaine. Alors notre défi évidemment est absolument considérable, et ne peut se faire qu'à trois conditions.

La première, de mobiliser tous les acteurs concernés dans les différents domaines que j'ai cités.

La deuxième, que cette stratégie régionale de l'entrepreneuriat et de l'initiative puisse être coconstruite entre les acteurs et qu'elle aboutisse à un texte fondateur dont vous verrez dans les

documents que nous vous avons remis, plus qu'une ébauche, mais en tout cas les orientations de l'ensemble des groupes de travail de sorte que l'on puisse vous présenter en juin 2012 un document fondateur, qui permette de creuser l'écart entre ce que nous faisons dans notre région, et ce qui se fait ailleurs en France et surtout en Europe.

Enfin, la troisième, que nous soyons empreints d'une démarche ambitieuse, d'une démarche audacieuse, que nous osions aller beaucoup plus loin que tout ce qui se fait aujourd'hui. C'est ce que je vous propose, et ce que les six groupes de travail ont fait.

Petit rappel, 272 participants mobilisés, 21 réunions de travail, 231 propositions d'action, c'est vous dire que tout cela a été très important, a mobilisé nombre de personnes pendant beaucoup de temps. Je n'ai pas comptabilisé le nombre d'heures, mais cela doit être impressionnant entre les heures déclarées et les heures cachées. Ce que l'on peut dire, c'est qu'il y avait 6 groupes de travail.

Le premier groupe concernait le monde de l'enseignement primaire et secondaire.

Le deuxième groupe concernait les jeunes, et pas uniquement les étudiants, avec un copilotage avec le PRES.

Le troisième groupe concernait l'entrepreneuriat féminin.

Le quatrième groupe concernait les entreprises.

Le cinquième groupe concernait le territoire, faire en sorte que l'ensemble de la démarche concerne tous les territoires.

Le sixième groupe concernait la recherche et le développement.

▸ Pour le premier groupe des scolaires, c'est 1 million de jeunes, 4.000 établissements, et l'ambition se traduira par la signature d'une convention. Aujourd'hui, je ne peux qu'être extrêmement satisfait de la démarche et des engagements en cours. Le deuxième point parmi les nombreuses propositions, c'est un passeport pour l'entrepreneuriat dans le monde scolaire.

▸ Deuxième groupe de travail, l'initiative entrepreneuriale des jeunes, qui ne concerne pas que les jeunes scolaires, mais aussi tous les jeunes qui ne sont pas forcément scolaires, c'est comment faire en sorte que ce soit déclaré comme une grande cause régionale, et je crois que pour les raisons que nous connaissons, il est important de pouvoir le déclarer comme grande cause régionale si cela se décline par des effets.

▸ Troisième groupe, l'entrepreneuriat féminin, c'est faire en sorte que l'on passe de 30% de femmes entrepreneuses, créatrices d'entreprises, à 50%, puisqu'il y a 50% d'hommes et 50% de femmes dans la société.

▸ Quatrième groupe, chez les dirigeants du monde économique, c'est comment faire en sorte que les chefs d'entreprises témoignent et donnent envie.

▸ Quant aux territoires, cinquième groupe, c'est comment faire en sorte que l'ensemble des territoires puisse être source de développement, et qu'il n'y ait pas de territoires laissés pour compte. Et donc, que l'entrepreneuriat soit vraiment une source de développement.

▸ Enfin, l'étude et la recherche, sixième groupe, c'est créer un pôle important de développement.

Si je devais terminer, pour conclure et pour aller très vite, je dirais que l'entrepreneuriat, c'est une grande utopie, mais l'utopie c'est la fin du renoncement. Je vous invite donc tous à avoir une démarche entreprenante et entrepreneuriale, à faire en sorte que nous fassions bouger les lignes, que nous ayons tous ensemble cette ambition. Vous avez compris que nous étions tous très impliqués et très moteurs dans tout cela.

Je passe sur le calendrier, je vous dis rendez-vous en juin 2012 pour le prochain SRDE où nous aurons, je l'espère, davantage de temps pour décliner toutes nos actions.

M. LE PRÉSIDENT.- Bien sûr, nous y reviendrons souvent, nous y sommes d'ailleurs déjà venus souvent.

Pour cheminer souvent et dans la confiance et l'amitié avec Laurent M. DEGROOTE, je suis obligé de l'arrêter, sinon je n'arriverai jamais à mon objectif qui est, après deux minutes d'intervention sur le CPRDFP, parce qu'on doit vous donner l'actualité de la négociation en cours du contrat de plan, en remerciant Madame le Recteur de sa présence, je veux que l'on consacre la dernière demi-heure à l'évocation des deux conventions que nous allons signer, et qui évidemment sont tout à fait essentielles, tant elles impliquent les jeunes et les femmes dans le processus justement.

Je propose donc que nous ayons une intervention de Martine PAVOT quelques minutes, actualité du CPRDFP, c'est un petit sujet.

Madame le Recteur, si on y met l'éducation, 2 Md€ par an, c'est un sujet sur lequel on a beaucoup travaillé là aussi, on est sur le même chemin, et l'on regarde pour la première fois dans la même direction. C'est cela la synergie qui se produit dans cette région depuis tant d'années, qui donne aussi la force de frappe qui est la nôtre et qui, au travers de crises très fortes, nous amène tout de même, avec la douleur exprimée par les organisations patronales et salariales et que je partage, à dire que nous nous donnons tout de même de sérieux atouts pour traverser ces périodes très difficiles.

- Le CPRDFP et le Pacte pour l'avenir et l'emploi des jeunes

Mme PAVOT.- Merci, Monsieur le Vice-président, Mesdames, Messieurs, le CPRDFP vit un grand jour, puisque cet après-midi nous serons ensemble, État, Région, partenaires sociaux, dans la refonte du Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle, qui va se saisir des leviers d'action du CPRDFP dans ses commissions, donc on ne reviendra pas dessus, mais je pense que vous avez évoqué dans vos travaux ce matin l'essentiel de ces leviers d'action, puisqu'il a été question d'orientation, d'attractivité des métiers, d'entrepreneuriat, de relations avec la jeunesse, de métiers de demain, d'émergence de nouvelles pratiques aussi, de l'alternance, d'enjeux des territoires, et de grands défis à relever ensemble en allant dans la même direction.

Le CPRDFP, qui a connu son écriture dans un vaste enthousiasme et un vaste rassemblement, a continué au même rythme depuis sa signature puisque des vagues successives d'élaboration ont vu le jour à travers des rencontres avec les secteurs professionnels, pour aboutir à ces fameux contrats d'objectifs sectoriels.

La première vague, vous la connaissez, on vous l'a annoncée dans la précédente réunion sur le CPRDFP, elle est en voie de consolidation, il s'agit du secteur du bâtiment et des travaux publics, du textile, de l'habillement, des services à l'automobile et de la propreté. Dans ces différentes réunions de travail que d'aucuns qui sont ici ont bien fréquentées et dont ils

connaissent la précision, sont en train de s'élaborer, à travers les six axes essentiels du CPRDF, des fiches très opérationnelles.

On peut dire que le CPRDF est rentré dans sa concrétisation, et sans parler d'argent aujourd'hui, vous aurez bientôt un paysage extrêmement précis sur la plus-value et la démarche concrète produites dans les différents leviers.

La deuxième vague de travaux extrêmement concrets, précis, démarre. Elle a déjà un calendrier pour le mois de janvier, et concernera les industries mécaniques, automobiles et ferroviaires. J'ai oublié de dire que les services à l'automobile font partie de la première vague, donc on va sur un champ plus large des secteurs industriels. C'est la deuxième vague aussi pour les transports logistiques, le numérique et l'artisanat. C'est un sujet sur lequel nous serons amenés à faire des propositions avec des thématiques plus précises encore que la grande thématique artisanat, donc des travaux qui auront lieu en janvier et février et seront poursuivis, pour l'agriculture, le commerce, les industries agroalimentaires, l'hôtellerie restauration tourisme, le sanitaire et social, et le grand sujet de l'interprofessionnel, dès la fin du printemps.

Nous aurons ensuite à regarder de plus près tout ce qui concerne l'image, la chimie plasturgie, la biologie, l'imprimerie et le papier-carton, le bois, la pêche, nous aurons donc d'ici l'été déjà un panorama extrêmement large. La commission du CPRDFP du comité de coordination régional devra bien entendu en débattre et faire des propositions, voir avec vous quels sont les outils que nous mettrons à votre disposition, les moments qui seront partagés pour que vous soyez au plus près de la réalité de terrain que ce CPRDF rendra chaque jour plus lisible, dans une volonté que nous avons toujours voulue, de travail ensemble. Merci.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup, vous voyez bien que nous sommes dans un moment tout à fait déterminant, puisque si nous avons acté nos principes, et pas que des principes - une stratégie sur la formation professionnelle dans notre région Nord-Pas de Calais alliant tous les partenaires, et qui sont dans leur diversité présents dans cette discussion bien sûr - mais qui relevaient de la signature de l'État, de M. le Préfet de région, de Mme le Recteur de l'académie, et de la Région, si cette signature intervenait, nous avons convenu tous ensemble qu'elle ouvrirait une longue phase d'élaboration de nos contrats d'objectifs. Pourquoi ?

Parce que nous aurions pu établir ce contrat par 10 pages bien faites, bien structurées, que nous aurions fait partager aux principaux acteurs institutionnels de la région, et avec bonne conscience nous aurions signé le contrat de plan, nous aurions pu le faire faire d'ailleurs par expert.

Nous avons choisi une méthode là aussi toujours très différente, celle du dialogue, au fil de cette année de discussions, de négociations, de ces rencontres des 70 branches professionnelles qui l'une après l'autre sont venues s'exprimer, confronter leurs points de vue à la fois à ceux de l'État, de la Région, et de l'académie, pour constituer une sorte de charte d'engagement branche par branche, à l'intérieur de cette stratégie formation professionnelle.

Et naturellement, puisque nous sommes d'accord pour regarder dans la même direction, ensuite ce sont les actes qui comptent, et quels sont ces actes ? C'est la contractualisation.

Il nous faut donc ce temps de travail qui a commencé d'ailleurs très largement et aboutira comme prévu avant Noël sur une douzaine de branches, puis avant la fin du mois de juin sur les 70 branches, pour bien acter nos principes les uns après les autres, et les transformer en objectifs

concrets à court, moyen et long termes, financés, et derrière cela il y a évidemment énormément d'argent.

Je l'ai dit du haut de cette tribune à de multiples reprises, 2 Md€ quand on les lance comme cela à droite et à gauche en fonction de la délibération de chacune des institutions, et 2 Md€ qui regardent dans la même direction, ce ne sont pas les deux mêmes milliards.

Deux sont puissants, synergiques, et tracent l'avenir de la région, tandis que les deux autres sont très dispersés et alimentent les bonnes pages de la Cour des comptes. Entre les deux nous avons fait le choix de la région, de prendre du temps, beaucoup de temps pour nous mettre d'accord sur un objectif, et nous sommes dans cette négociation.

Merci, Madame PAVOT, et donc nous rentrons sur les deux conventions. Je vais donner à l'instant même la parole à Mme le Recteur, c'est une convention qui nous a beaucoup mobilisés, qui vous a beaucoup engagés, en lien naturellement entre nous, mais aussi avec les enseignants, les chefs d'établissement, les parents d'élèves, les syndicats, les fédérations diverses de parents d'élèves, nous sommes parvenus à cette convention que nous allons signer, et qui constitue un acte fondateur très important.

Mme PHILIPPE.- Merci, Monsieur le Président. Évidemment, je vous prie de m'excuser, je n'ai pas pu venir avant. Pour autant, même si j'interviens plutôt sur la convention que nous allons signer, je voudrais rappeler, mais vous l'avez fait à de nombreuses reprises pendant la réunion de ce matin, l'importance de la formation pour l'évolution de l'économie.

Madame PAVOT l'a rappelé en citant les grandes lignes du CPRDF, de même que vous, Monsieur le Président, c'est vrai que nous devons regarder dans la même direction et que la formation est essentielle dans la manière dont on va calibrer le dispositif de formation, qui doit prendre en compte les besoins de l'économie, et de façon peut-être un petit peu plus volontariste, comment faire pour devancer un certain nombre d'avancées que l'on peut imaginer ensemble et donc prévoir des formations pouvant faire bouger les lignes.

Vous avez évoqué ce matin évidemment les différents aspects pour lesquels l'Éducation nationale et la formation doivent être présentes aux côtés des entreprises, nous avons bien entendu, et je me tourne vers nos partenaires, un travail qui au fur et à mesure des années a trouvé ses marques a été conforté par les relations qui existent entre l'Éducation nationale, les responsables, les partenaires des entreprises et les représentants des branches. Non seulement dans le calibrage du dispositif, mais aussi dans le souci de former les jeunes à leur futur métier, et donc je rappellerai que 85% des jeunes issus de l'Éducation nationale ont donc évidemment un parcours en entreprise, et pas exclusivement au sein de l'Éducation nationale, on oublie parfois un petit peu ce chiffre.

Le travail que vous avez évoqué pour la mise en place de cet accord-cadre sur l'entrepreneuriat a effectivement mobilisé de nombreux partenaires, mais aussi au sein de l'Éducation nationale, effectivement nous avons mobilisé nos inspecteurs, et tous les dispositifs y compris de formation continue, les parents d'élèves, les représentants syndicaux, et donc les élèves eux-mêmes qui ont essayé d'imaginer la manière dont on allait travailler pour mettre en place une formation spécifique à l'entrepreneuriat.

Ceci nous a amenés à concevoir un dispositif qui se décline en trois axes essentiels.

▸ Le premier, c'est bien entendu dès l'école primaire d'essayer de motiver les élèves et surtout de leur donner les valeurs essentielles pour pouvoir un jour imaginer entreprendre, ou reprendre une entreprise.

C'est développer chez eux des qualités autour de l'autonomie, de la capacité de prise d'initiative, de créativité, mais aussi le sens des responsabilités, veiller également à ce que ces jeunes soient très conscients de la nécessité du travail en équipe. Quand on crée une entreprise, on ne la crée pas pour soi tout seul, vous le savez mieux que moi, et faire en sorte que ces jeunes acquièrent les réflexes nécessaires pour permettre donc, si tant est qu'ils se destinent à ces nobles métiers, d'avoir évidemment tous les outils, les réflexes nécessaires pour pouvoir créer.

Et puis, bien entendu, des valeurs de solidarité parce qu'il est nécessaire que l'on développe ces valeurs pour les amener à ces responsabilités.

▸ Le deuxième axe, c'est plutôt un travail qui se développe en collège et en lycée avec le souci de les mettre en situation au travers, par exemple, de la réalisation de mini entreprises. Et là M. DEGROOTE le sait, je rejoins le second accord-cadre que vous allez signer, je passe mon temps à pester car quand les jeunes se distribuent le travail, souvenez-vous l'autre jour, ce n'est jamais une fille qui se décide à être chef, elle est cadre commerciale, DRH, mais se met très rarement en avant comme chef d'entreprise. Je vous l'avais fait remarquer quand les jeunes présentaient leurs mini entreprises, en particulier en collège, je trouvais dommage que ce ne soit pas systématiquement, au moins 50%, puisqu'elles sont 50% au collège, des jeunes filles qui se décident à être chefs de la mini entreprise.

Je pense que nous y veillerons nous aussi même si, bien entendu, nous ne sommes pas directement concernés par la deuxième convention, en tout cas j'y porte une attention particulière.

Ces mini entreprises permettent aux jeunes de développer des projets qui reconstituent donc une entreprise, en partant de la conception du projet jusqu'à la vente, en passant par la réalisation avec toutes les stratégies à mettre en œuvre pour développer l'entreprise. C'est une étape très formatrice, en tout cas pour nos jeunes qui sont très motivés, et on voit d'ailleurs le nombre de collèges et de lycées qui chaque année augmente dans ces dispositifs.

▸ Enfin, troisième axe, une formation beaucoup plus fonctionnelle, qui se situe plutôt en fin de Bac Pro et en BTS, c'est une démarche à accomplir pour pouvoir soit créer, soit reprendre une entreprise, et là on rentre vraiment dans une formation beaucoup plus technique.

Ce dispositif est donc bien articulé, en tout cas il démarre très fort dans nos établissements, et j'espère qu'avec cette position de pilote nous ferons des émules, et que d'autres académies nous suivront, mais en tout cas je suis ravie d'être académie pilote pour l'entrepreneuriat, et nos établissements sont très porteurs et se lancent avec plaisir dans cette innovation.

M. LE PRÉSIDENT.- Je vous remercie. Vous avez vous-même introduit la question de l'entrepreneuriat féminin dans notre région, 30% environ des porteurs de projet, et vous dites ce qu'il en est lorsque les équipes se constituent. D'ailleurs, il ressort du salon « Créer », lorsque nous avons fait ce 48 heures chronomètre, qu'il y a des expressions partagées, parce qu'une dynamique se crée, mais je pense que nous pouvons encore progresser. 43 % des repreneurs femmes, alors que plus de la moitié se déclare prête ou à créer une entreprise, ou a en avoir l'envie.

On voit bien qu'il y a du chemin à faire, et je donne la parole à Mme DELCROIX-NAULAIS, non sans avoir dit que dans notre paysage régional, le rôle qu'elle joue dans ce domaine est important, donc je voulais saluer son travail pour son engagement, mais surtout pour les solutions qu'elle apporte, parce qu'il ne suffit pas de dire en la matière... C'est vrai d'ailleurs comme beaucoup d'autres choses, Philippe VASSEUR vient d'une réunion à Roubaix sur le thème de la diversité. La question n'est pas de dire, il faut une place pour tout le monde. Oui, il faut une place pour tout le monde, mais que fait-on pour qu'il y ait réellement une place pour tout le monde ? Et c'est l'action que Philippe VASSEUR mène au titre de la Chambre de commerce et de l'Alliance des organisations citoyennes, qui s'intéressent à ces questions de manière très concrète. Eh bien c'est ce que Mme DELCROIX-NAULAIS fait dans le domaine dont elle va nous parler, donc je vous donne la parole.

Mme DELCROIX-NAULAIS.- Merci, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je vous remercie de l'audience que j'ai ici devant moi, avec les acteurs majeurs de notre région. Ce que j'ai entendu ce matin, c'est cette situation de crise à laquelle nous sommes tous confrontés et où il faut être ensemble pour avancer. Les enjeux de demain, parce que nous avons nos problèmes à résoudre aujourd'hui, mais les enjeux européens sont importants, et qu'en est-il de la place des femmes dans tout cela, me direz-vous.

La place des femmes, c'est 52% de notre population, donc c'est très important, et les femmes dans la crise et sur notre territoire sont encore plus frappées que les hommes.

Je rappelle que notre région a un taux d'emploi des femmes de 9% inférieur à la moyenne nationale. Pour l'entrepreneuriat les chiffres ont été donnés, c'est 30% de femmes qui créent, donc là nous sommes dans la moyenne. On peut espérer que c'est le travail mené aussi par la délégation et toutes les associations depuis de nombreuses années qui a porté ses fruits, où là nous ne sommes pas en retard, mais je voudrais tout de même pointer un point très faible, c'est-à-dire la place des femmes dans l'innovation, et notamment dans les centres d'innovation, où là elles sont entre 5 et 10%.

C'est très bien d'encourager la place des femmes, mais il faudra que l'on prenne toute la dimension de la problématique. C'est-à-dire que l'on va aider à créer un emploi de proximité, un petit commerce, un service, mais il faut aussi avoir de l'ambition pour l'entrepreneuriat au féminin, c'est ce que je souhaite que l'on porte ensemble.

Pour ma part, cette convention est très importante, puisque c'est l'aboutissement de trois années de travail, et je dois dire que sans Pierre de SAINTIGNON, je ne pense pas que l'on aurait pu aboutir, puisqu'on a eu à créer des liens entre la délégation et le Conseil régional sur ce sujet. On a noué des liens, on a créé des synergies, je me suis appuyée sur le dynamisme du Schéma régional de développement économique. On a créé des groupes de travail, on s'est inscrit dans les travaux de la SRIE avec Laurent DEGROOTE, et cette approche est vraiment très importante puisqu'il ne s'agit plus de créer un ghetto pour les femmes, où on va leur apporter des petites solutions et des petits accompagnements, mais c'est véritablement la prise en compte à chaque niveau et à chaque échelon de notre société, donc le programme complet. C'est vraiment ce que l'on appelle l'approche intégrée et l'approche spécifique.

Je suis vraiment ravie puisque selon mes collègues avec lesquels j'échange, en France entière et dans les DOM, cette expérimentation, cette confirmation et cette officialisation du travail n'existent pas ailleurs, donc j'espère bien pouvoir faire des émules auprès de mes collègues avec les différents partenaires régionaux.

Cette convention reprend le travail que l'on fait déjà, c'est-à-dire mobiliser l'ensemble des acteurs, porter avec le Conseil régional des projets et des cofinancements, telles sont les idées principales. Former l'ensemble des acteurs puisque vous avez bien compris le message, chaque acteur doit être potentiellement un promoteur de la place des femmes dans notre région. Je suis ravie d'avoir entendu les propos de Mme PHILIPPE, qui soutient l'entrepreneuriat féminin à travers les travaux des scolaires, puisqu'on sait que la réussite des filles au niveau des études n'est plus à prouver, puisqu'elles sont même meilleures que les garçons... Je fais aussi un petit peu de provocation. Néanmoins, le rapport, le retour sur investissement, puisqu'on est dans le monde économique, n'est pas à la hauteur, puisque les différences de salaire s'établissent encore à 27%.

Voilà un peu les éléments que je voulais vous communiquer, ce travail sur les femmes est aussi porteur d'espoir, puisqu'on commence à s'intéresser à la performance économique de l'entrepreneuriat au féminin, des travaux émergent. D'ailleurs, dans le dernier article du magazine économique l'Entreprise, qui a pointé les entreprises indépendantes, performantes, parmi le top 100, les 3 premières entreprises étaient dirigées par les femmes.

Les femmes du Nord-Pas de Calais sont présentes et vous remercient pour l'importance que vous leur donnez sur le champ économique.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Nous allons donc descendre tous les trois pour signer ces conventions, qui seront aussitôt complètement opérationnelles.

J'ai terminé mon travail, je vais donc demander à M. STUSSI d'une phrase d'apporter la conclusion de l'État, et naturellement à M. MOTTE de conclure définitivement.

Je vous demanderai ensuite deux minutes de patience, que nous ayons le temps de signer dans la sérénité ces trois conventions. Puis, nous nous retrouverons pour un cocktail en haut dans les parties communes, où nous pourrons continuer nos échanges.

Il y a un point que nous n'avons pas abordé au cours de cette matinée, un point fondamental, c'est tout ce qui concerne le dialogue social territorial. J'ai fait le choix de ne pas l'aborder, car je considère que cette question ne peut pas être abordée à la va-vite. Il faut que ce soit un débat central, surtout que nous sommes en pleine expérimentation.

Je propose donc aux partenaires sociaux dans leur diversité, d'accepter l'idée que dans notre prochaine réunion, on l'inscrive comme un sujet fondamental sur lequel on aura le temps de s'exprimer tranquillement. Il s'agit simplement de donner les moyens à tous, à tous les partenaires du développement économique de notre région, d'être complètement à la hauteur des enjeux, et d'avoir sur tous les territoires, les moyens du dialogue qui est institué, mais dont il n'est pas forcément facile de faire l'usage lorsqu'on manque de moyens ou de savoir-faire. C'est tout ce que nous partageons ensemble depuis des mois dans des expérimentations très intéressantes.

Je donne la parole à M. STUSSI.

M. STUSSI.- Merci, Monsieur le Président, je crois qu'il y a tout un symbole aujourd'hui, c'est la réunion le même jour de la conférence permanente du SRDE, et du comité plénier du CCREFT. Pourquoi un symbole ? J'y vois simplement que le développement économique de cette région ne se fera pas sans ces ressources humaines, et au contraire se fera par la collaboration, par le développement de ces ressources humaines, et on pourrait dire que le

CPRDFP n'est rien d'autre qu'un plan stratégique de développement des ressources humaines, si on y réfléchit un peu.

C'est vrai que nous avons beaucoup parlé de stratégies au cours de cette séance aujourd'hui, stratégie régionale de l'intelligence économique, stratégie régionale initiative et entrepreneuriat, stratégie régionale de l'innovation, on peut se dire que tout cela ce sont des mots, on cherche finalement à prédire un avenir qu'on ne peut pas prédire, mais en même temps, je crois que c'est très important de donner du sens à notre action, et ces stratégies-là ont cette vertu, sans compter qu'elles aimantent notre action, qu'elles aimantent nos projets, et ne serait-ce que pour cela, je crois que cela vaut la peine d'y travailler ensemble.

M. MOTTE.- Merci. Pour imaginer mon propos de conclusion, je voudrais reprendre la citation, « la route est droite, mais la pente est raide ». Et nous avons tous conscience ici que dans les mois qui viennent, la pente sera encore plus raide. Tous ici, après ce quatorzième rendez-vous que nous avons vécu ensemble, je crois que la feuille de route pour nous est claire : partager pour construire ce chemin du possible que vous évoquiez. Grâce à la mobilisation de tous les acteurs de l'économie régionale au sens très large, qui sont présents ce matin, ce train du SRDE que vous pilotez, Monsieur le Président, nous donnera les moyens de gravir cette pente, j'en suis convaincu.

Merci à tous.

(M. le Président, Mme le Recteur et Mme DELCROIX-NAULAIS signent les conventions.)

La séance est levée à 13 heures.